



Le Castellias

Journal Municipal de Sainte-Anastasie

Janvier 2015

Numéro 2

*Bonne et Heureuse
Année 2015*

*Puisse-t-elle n'être faite
que de bonheur,
santé et réussite pour vous,
vos familles, vos proches
et pour notre commune !*





DOMAINE
de
FONTAINE BOULBON

DUCHE  **D'UZES**
Appellation d'Origine Protégée

Vente de vin au caveau
Rouge, Rosé, Blanc, Cartagène
Vin de pays et AOP

EARL Domaine de fontaine Boulbon
30190 Sainte Anastasie
(sur la D18 entre Saint Chaptès et Sainte Anastasie)

Tél : 04.66.81.28.33



Océan

COLLECTE
ORDURES MÉNAGÈRES
ET SÉLECTIVE
PROPRETÉ URBAINE
GESTION DE DÉCHETTERIES

627, ANCIENNE ROUTE D'AVIGNON
30 000 NÎMES

TEL. 04 66 38 19 60
FAX : 04 66 39 10 55

[HTTP://WWW.OCEAN-NIMES.NET](http://www.ocean-nimes.net)

JMB - MS
MULTI-SERVICES

JEAN-MARC BASS

Travail soigné à petits prix

Electricité - Plomberie - Carrelage - Espaces verts
Entretien piscine - Menuiserie - Maçonnerie
Métallerie - Peinture - Logistique

2 Lotissement Les Figourières
30190 Sainte-Anastasie
jean.marc.bass@gmail.com

Portable : 07 822 835 68
SIREN : 799 215 801



NOUVEAU

*Création et fabrication de mobilier.
Mêlant subtilement style industriel et esprit loft*

INFORMATIONS PRATIQUES

LA MAIRIE

110, rue de l'Hôtel de Ville Russan
30190 SAINTE-ANASTASIE

Mail : commune.ste.anastasia@wanadoo.fr

Tél. 04 66 81 01 58 - Fax.04 66 81 02 28

Jours et horaires d'ouverture au public

- Lundi : de 08h30 à 12h00 - fermé l'après-midi
- Mardi : de 08h30 à 12h00 - fermé l'après-midi
- Mercredi : de 08h30 à 12h00 - 14h30 à 17h30
- Jeudi : de 08h30 à 12h00 - fermé l'après-midi
- Vendredi : de 08h30 à 12h00 - fermé l'après-midi

LE BLOG

Depuis le mois d'Avril 2014, un blog est à votre disposition. Si vous avez un projet, une suggestion ou une interrogation que vous souhaitez transmettre par son intermédiaire : vous pouvez le faire, soit en laissant un message sur l'adresse mail de la Municipalité

(commune.ste.anastasia@wanadoo.fr)
soit en déposant un commentaire qui sera diffusé après validation du Comité de Rédaction.

SOYEZ INFORMÉS EN TEMPS RÉEL :

Inscrivez-vous sur le blog.

Il est conçu pour vous !

**Ainsi, à chaque nouvelle publication,
vous recevrez un message.**

Tapez : steanastasiégard.canalblog.com

Journal Municipal

Directeur de la Publication : Gilles TIXADOR

Conception et réalisation :

Association « Sainte-Anastasia Communication »

Tous nos remerciements à Alain FOURES pour les photographies qu'il nous adresse régulièrement.

A l'occasion de ce numéro 2, Laure BECHARD, Stéphanie GIRARD, Alexia HOUET et Dimitri AUBIN nous ont adressé des clichés.
Merci de leur collaboration !

LES ARTICLES ET LES PHOTOS SONT PUBLIÉS
SOUS LA SEULE RESPONSABILITÉ DE LEURS AUTEURS

SOMMAIRE

Vie Municipalep2

Vie Localep7

Vie Culturelle et Associativep25

Informations généralesp38

bulletin écoresponsable



Parmi les engagements que les élus ont voulu prendre à propos de la publication de ce bulletin municipal, figure celui de la qualité du papier.

Il a été décidé que le papier utilisé serait certifié P.E.F.C. (Le programme de reconnaissance des certifications forestières ou P.E.F.C. - Pan European Forest Certification - est un label environnemental de gestion forestière, visant à contribuer à la gestion durable des forêts. Apposé sur un objet en bois ou à base de bois, le logo garantit que ce produit est constitué d'au moins 70% de bois issu de forêts répondant pour leurs gestions aux recommandations des entités nationales et régionales de P.E.F.C.) donc fabriqué à partir de bois issu de l'entretien des forêts, de papiers et cartons récupérés et de différents produits qui apportent les caractéristiques particulières requises.

Comme tout citoyen, les élus se doivent d'agir pour la préservation de l'environnement et dans le cadre du développement durable.

Retrouvez toutes les informations sur le site
www.pefc-france.org

Création - Maquette - Impression

PUBLIC IMAGE

62, rue des Tilleuls - 30730 St-Mamert du Gard
Tél. 04 66 63 26 42

www.publicimage.fr - public.image@wanadoo.fr



PAROLES D'ÉLUS : Patrick DAIGNES, Conseiller Municipal

Depuis sa construction il y a 22 ans, l'école primaire et maternelle était chauffée par deux chaudières au fuel. Au fil du temps, l'une des deux est tombée en panne et sert donc aujourd'hui de « réserve de pièces » pour maintenir l'autre en activité.

Ce dispositif consomme en moyenne 11 400l/an de fuel (soit un coût d'environ 9.100 euros/an). Devenu obsolète et dans un souci d'anticipation, il était donc indispensable de prévoir la rénovation rapide du dispositif de chauffage ainsi que des réseaux qui desservent les radiateurs des salles de classe.

PHASE 1 : Le choix s'est porté sur une chaudière « Bio-masse à pellets » pour plusieurs raisons :

- Le prix de revient du Kw/h « pellets » est environ 30 à 35% moins cher que le Kw/h « fioul ».
- L'automatisme du système demande peu d'entretien avec une garantie constructeur de 5 ans.
- Le « pellet » est fabriqué avec des déchets de bois recyclés souvent issus d'ateliers de menuiserie.
- La consommation de « pellets » évite la déforestation et offre un rendement de 3 fois supérieur par rapport à un insert de cheminée classique ou 9 fois par rapport à une cheminée ouverte.
- De plus, la pollution est globalement faible par rapport au fuel.
- Choisir ce procédé de chauffage nous permet de bénéficier d'aides financières approchant les 50 % du coût total de la chaudière (Réserve parlementaire, Programme Agenda 21 Nîmes-Métropole, Mission Bois-Energie Gard Lozère pour le Conseil Général et le Conseil Régional) et remboursement de la TVA sous 2 ans. Restent à financer environ 25.000 euros avec une économie de frais de combustible d'environ 3.000 euros/an soit un retour sur investissement estimé à 8 ans. A noter qu'à ce jour, les autres systèmes de chauffage tels que les pompes à chaleur électriques (de type air-air) ne bénéficient plus des subventions accordées par le passé.

Nous travaillons sur ce projet depuis plusieurs mois mais compte-tenu d'un coût total dépassant la valeur de 15.000 euros H.T., nous nous devons de respecter les procédures légales d'appels d'offres obligatoires. Ainsi donc, avec le soutien technique de la plateforme juridique de Nîmes-Métropole et compte-tenu des divers délais légaux, les travaux ont été repoussés aux vacances scolaires de Février 2015 (pour éviter les nuisances sonores durant la période scolaire).

Ce nouveau dispositif va devenir le chauffage principal de l'ensemble du groupe scolaire. Cependant, la chaudière « fuel », encore en état de fonctionner, sera maintenue opérationnelle afin de pouvoir servir de moyen de chauffage de secours.

Depuis longtemps, la régulation de température dans les salles de classe était devenue difficile à tel point que certains enseignants étaient contraints de la contrôler par l'ouverture et la fermeture des fenêtres... Nous allons profiter de ce changement de moyen de chauffage pour effectuer un nettoyage des circuits d'eau des radiateurs, contrôler les thermostats et intégrer au circuit un dispositif de récupération des boues. En effet, celles-ci, en se formant, viennent perturber la circulation de l'eau dans les circuits de chauffage au fil du temps et diminuer les performances. Un bilan chiffré sera établi à l'issue d'une année d'utilisation.

PHASE 2 : en 2015 et suite à la signature d'une Convention Conseil en Energie Partagé avec Nîmes-Métropole, une étude thermique va nous permettre d'évaluer la qualité de l'isolation des bâtiments du groupe scolaire. Cette étude a pour but d'estimer les travaux d'isolation à mettre en œuvre dans les prochaines années afin de diminuer la consommation énergétique de notre collectivité. Ainsi, nous pourrons participer à la réduction du déficit énergétique de la France et développer l'emploi non délocalisable.



Madame, Monsieur, Mes chers concitoyens,

Je profite de la parution de ce deuxième numéro du « CASTELLAS » pour faire un bilan des neuf mois écoulés depuis la prise de fonction de la nouvelle équipe municipale.

Ces premiers mois de mandat ont été consacrés aux apprentissages

du métier d'élu, à l'écoute et la prise en considération des problèmes. Cette période nous a permis d'aborder les dossiers les plus complexes, comme la réforme des rythmes scolaires, mise en place dans l'urgence.

Parmi les points importants, la situation financière reste « LE » sujet qui nous préoccupe tous au quotidien. Avant notre arrivée, nous savions que la situation s'était fortement dégradée depuis quelques années mais nous n'imaginions pas à quel point. Une gestion restreinte, laxiste et opaque nous amène à recevoir encore aujourd'hui des factures impayées.

Parce que les préconisations et les mises en garde des services de l'Etat, dispensées durant plusieurs années, n'ont pas été entendues, c'est aujourd'hui l'équipe en place qui doit s'efforcer de trouver des solutions.

Malgré un état des finances communales réalisé par la Trésorerie ainsi que des chiffres qui vous ont été commentés en septembre dernier, lors d'une réunion publique, par votre Adjoint aux Finances, certaines personnes s'emploient encore à minimiser la situation. Effectivement, nombre de collectivités connaissent des difficultés financières qui peuvent freiner leur développement ; en ce qui nous concerne, c'est de la « survie » de Sainte-Anastasia qu'il s'agit !

Après seulement trois semaines de mandat, vos nouveaux élus ont préparé un Budget Primitif 2014 basé sur le compte administratif 2013. Ils auraient dû, en principe, pouvoir compter sur l'aide de certains employés que le devoir de sincérité, de loyauté et de professionnalisme auraient dû guider. Un examen des finances communales a été sollicité auprès du Président de la Chambre Régionale des Comptes voici quelques mois. Cette étude nous permettra d'affiner les premières dispositions budgétaires entreprises et guider nos actions futures. Malgré les difficultés, nous avons tenu à honorer certaines échéances et rembourser le crédit de 80.000 euros qui figeait toutes nos perspectives. Toujours dans un souci de transparence, vous serez informés des résultats.

Malgré l'accumulation régulière de nouvelles peu réjouissantes et le manque de bonne volonté affirmé de certains, sachez que votre équipe municipale reste mobilisée et recherche des solutions afin de résoudre les problèmes. L'expérience croissante nous permet d'analyser de mieux en mieux les situations et d'adapter les moyens à mettre en œuvre.

Notre politique d'ouverture, de dialogue et de concertation avec les différents services de l'Etat, du département et de la Communauté d'Agglomération porte ses fruits en matière de fonctionnement mais également en matière de considération. Nous étions conscients que la tâche serait compliquée et que l'effort nécessaire allait être important mais nous n'envisagions pas que la nature allait ajouter son lot de difficultés : il faut donc tirer des leçons des intempéries du 10 octobre 2014 et entreprendre des aménagements qui sont devenus incontournables.

Je ne vous ferai aujourd'hui aucune promesse politique et rappellerai à certains que je me suis présenté à vos suffrages pour être le Maire de tous. Le choix des travaux à réaliser sera donc dicté par des priorités mises en évidence par une étude hydraulique et réalisés en fonction des moyens mis à notre disposition.

Il est bien évident que l'élaboration du futur Plan Local d'Urbanisme (P.L.U) de notre commune tiendra compte de ces nouveaux critères au même titre que la délivrance de nouveaux permis de construire.

Je retire malgré tout de cet événement climatique un bilan humain positif. Même si quelques irréductibles persistent à « battre le pavé » afin de dénigrer l'effort collectif, j'ai pu constater que nombre de nos concitoyens ont participé à l'élan de solidarité qui doit être de rigueur dans de telles circonstances, laissant de côté les considérations personnelles.

Je remercie chaleureusement tous ceux qui de près ou de loin se sont impliqués pour la collectivité durant ces journées difficiles et salue par avance tous ceux qui choisiront de s'investir dans l'avenir pour le bien commun.

Le manque de moyens, mais aussi de place dans les locaux de la mairie, n'entache en rien la motivation de vos élus. Cette équipe a su vous prouver sa capacité d'adaptation en assurant le fonctionnement de la Mairie à l'occasion d'une « épidémie » qui a touché la quasi-totalité de notre personnel administratif et technique. Je les en remercie.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2015.

Gilles TIXADOR
Maire de Sainte-Anastasia

**Vous êtes invités à assister à la cérémonie des vœux
du Maire et du Conseil municipal le :
Dimanche 11 janvier 2015 à 12h à l'Espace Paul Maubon**



LES RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SONT PUBLIQUES ET OUVERTES À TOUS



INFORMATION IMPORTANTE SUR LA DIFFUSION DES COMPTES-RENDUS DE CONSEIL MUNICIPAL

Comme vous le savez désormais, la municipalité s'est engagée à diffuser, en toute transparence, l'intégralité des comptes-rendus de conseils municipaux. Ceux-ci sont à votre disposition sur le blog communal et en mairie. Ils ont également fait l'objet d'une parution dans le dernier journal municipal.

Compte-tenu du nombre important de conseils municipaux et de la place considérable qu'occupaient les comptes-rendus lors de la conception de ce deuxième journal municipal, il nous a semblé plus judicieux de vous les proposer désormais sous la forme d'un livret séparé. Ce livret regroupera tous les comptes-rendus de l'année. Ainsi, vous aurez la possibilité d'obtenir dès février 2015 les comptes-rendus des conseils municipaux de l'année 2014. Pour ne pas éditer plus de livrets que nécessaire, il suffira que vous en fassiez la demande auprès du secrétariat de la mairie avant le : **31 janvier 2015 (date impérative)**. Merci !

Afin qu'il n'y ait pas de contestation possible sur la retranscription des comptes-rendus, Monsieur le Maire a décidé, le 25 septembre dernier, que toutes les séances du Conseil Municipal et du S.I.V.U des Meyrannes font désormais l'objet d'un enregistrement audio.



POINT SUR LA « PARTICIPATION CITOYENNE »

RAPPEL : L'opération «Participation Citoyenne» consiste à sensibiliser les habitants en les associant à la protection de leur propre environnement.

Des référents de quartiers sont chargés de récolter toutes les informations pouvant être nécessaires à améliorer la réactivité de la gendarmerie par l'apport de renseignements recueillis au quotidien. Ces référents ont pour mission d'établir un lien entre les habitants de leur quartier et les forces de l'ordre. En relation directe avec la gendarmerie, ils relaient auprès de la population la circulation de l'information et la diffusion de conseils préventifs contre les cambriolages et la délinquance d'appropriation.

Parole à James NEVEU, Conseiller Municipal, Responsable de l'Opération « Participation Citoyenne » sur la commune :

« Le 12 août dernier, j'ai assisté en Préfecture de Nîmes à une première réunion en présence d'un représentant départemental des forces de l'ordre et d'un représentant de la Préfecture. Le but était de présenter les enjeux du dispositif et d'amorcer officiellement sa mise en place.

Le 06 novembre 2014 et en présence de Gilles TIXADOR, une rencontre des citoyens de Sainte-Anastasia ayant rejoint l'opération a eu lieu au sein de notre foyer communal. A cette occasion, le Commandant responsable des brigades de gendarmerie de Saint-Mamert et de Saint-Chartes, avec la participation du chef Adjoint de la brigade d'Alès, ont détaillé l'intérêt du dispositif pour les habitants de notre commune et pour les forces de l'ordre. Bien entendu, je ne manquerai pas, dans les prochaines semaines, de vous tenir informés des évolutions liées à la mise en place de cette opération ».



VIE MUNICIPALE



ELECTIONS DEPARTEMENTALES : LES 22 ET 29 MARS 2015

Les élections départementales (ex-cantonales) désignent les membres du conseil départemental (ex-général) dans le cadre du canton.

Avec la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des conseillers communautaires, l'assemblée qui dirige le département prend le nom de **conseil départemental** (en remplacement de la précédente appellation de conseil général).

Le mode d'élection des conseillers départementaux (ex-conseillers généraux) est également modifié.

Les 22 et 29 mars prochains, deux conseillers départementaux seront élus dans chaque canton au **scrutin binominal à deux tours**. Les candidats devront se présenter en **binôme composé d'une femme et d'un homme dans les 23 nouveaux cantons du Gard. Sainte-Anastasie fera désormais partie du canton d'Uzès**.

Élus pour six ans, les conseillers départementaux seront désormais **renouvelés en intégralité**.

Pour être élu au premier tour, un binôme devra recueillir **à la fois la majorité absolue** (50% des suffrages exprimés plus une voix) **et le quart des électeurs inscrits**. Si aucun des binômes ne l'emporte au premier tour, un second tour est organisé.

Au second tour, sont autorisés à se présenter les binômes ayant obtenu au moins 12,5% des voix des électeurs inscrits (art. L210, al. 8). Cependant, comme cette seconde condition est sévère, notamment en raison de l'abstention souvent élevée, le code électoral autorise le binôme qui a recueilli le plus de suffrages, après le binôme remplissant les conditions, à se maintenir, ou les deux si aucun ne remplit les conditions, comme cela était déjà le cas précédemment avec le scrutin uninominal. Au second tour, la majorité relative (le plus grand nombre de voix) suffit pour être élu.

Par ailleurs, pour conforter la parité, la loi prévoit que **le binôme des suppléants** des candidats doit lui aussi être composé de deux personnes de sexes différents, afin que chaque candidat et son remplaçant soient du même sexe.

Informations extraites du site : www.vie-publique.fr



PARLONS FINANCES...

Depuis notre arrivée en Mairie, nous avons malheureusement constaté un nombre important de factures impayées dont certaines atteignent des montants de plusieurs dizaines de milliers d'euros et dont la date d'établissement remonte à plusieurs années !

Ce total d'impayés avait été annoncé lors de la réunion publique du 26 septembre 2014. Il était à l'époque d'environ **120.000 euros**.

Depuis cette date, la somme a encore augmenté pour atteindre au 21 novembre 2014 un montant de : **155.452,23 euros**.

Certaines personnes, manifestement mal informées, se plaisent à douter de la véracité de ces affirmations. Nous ne pouvons que les inviter à se rendre en Mairie afin de consulter ces factures que nous tenons à leur disposition !

Quant à celles parfaitement au courant de cette situation, nous regrettons que leur attitude « contre-productive » n'ait pour seule ambition que d'amplifier le phénomène à des fins « politiques » ou « revanchardes ».

Les sommes dues avant notre arrivée en Mairie ne nous ayant pas été communiquées, nous n'avons pas pu les prendre en compte lors de la réalisation du Budget Primitif 2014 voté fin Avril (budget établi avec la collaboration du personnel administratif et après seulement 24 jours de présence en Mairie !). Ces sommes sont venues mettre encore plus en déséquilibre les finances communales et pénaliser d'autant les diverses actions qui sont entreprises quotidiennement pour redresser la situation comptable de la commune.

Devant cette situation que nous supposons critique sans en imaginer l'ampleur réelle et sur les conseils des services « comptables » de l'Etat, nous avons demandé dans un premier temps à la responsable du centre des finances publiques de Saint-Chaptes (Trésorerie) de nous

réaliser début septembre 2014 une analyse financière de notre commune. Dans un rapport de près de 50 pages et après relecture effectuée par la DDFIP du Gard/ Pôle Fiscalité Directe Locale, un premier constat fait apparaître des marges de manœuvre très limitées. De ce fait, l'absence de réserves ne semble plus permettre de nouveaux prélèvements en raison notamment d'un endettement élevé, très largement supérieur à la moyenne départementale.

Ce rapport préconise également une pause dans les investissements afin de pouvoir recouvrer une capacité d'autofinancement permettant de couvrir le remboursement de la dette annuelle. Il souligne également la nécessité de contenir les dépenses de fonctionnement (salaires, primes, diverses dépenses énergétiques...) au niveau de la Mairie mais également au niveau du SIVU des Meyrannes (crèche).

De plus, Sainte-Anastasie se caractérise par des bases d'imposition d'un niveau moyen et des taux d'imposition supérieurs à la moyenne nationale pour des communes de même catégorie, ne nous laissant ainsi qu'une petite marge de manœuvre en matière de fiscalité.

Ce rapport évoque également plusieurs emprunts importants contractés à des taux allant jusqu'à 5.56 % pour lesquels nous tentons de trouver des solutions de renégociation, ce qui nous permettrait de diminuer la charge d'intérêt et ainsi améliorer la capacité d'autofinancement.

Dans un deuxième temps, nous avons sollicité mi-septembre la Chambre Régionale des Comptes (C.R.C) afin qu'elle examine les finances communales. Cette étude permettra de mettre en évidence la manière dont celles-ci étaient gérées depuis plusieurs années.



GILLES TIXADOR vous invite
à une REUNION PUBLIQUE d'INFORMATION
le Vendredi 6 mars 2015 à 19h30 à l'Espace Paul MAUBON

(Aucun compte-rendu de réunion publique ne sera réalisé. Nous vous invitons à vous déplacer pour être informés !)



Coût du Journal Municipal n°2 pour notre commune : 0 euro !

La conception et la réalisation sont assurées, à titre bénévole, par l'Association Sainte-Anastasia Communication. Le nouvel imprimeur est uniquement rémunéré par les insertions publicitaires dont il n'a pas augmenté les tarifs.

Pour quelles raisons attendez-vous avant que l'ampoule d'un lampadaire soit changée dans votre quartier ?



Notre commune compte 374 points d'éclairage public.

Si les ampoules ne sont pas remplacées immédiatement, ce n'est pas dû au prix de l'ampoule (environ 10 euros) mais au coût important que représente la main d'œuvre nécessaire à l'opération.

En effet, dans certaines communes, celle-ci est réalisée par le personnel communal formé à cette mission. Dans notre commune, faute de pouvoir utiliser cette solution, nous nous devons de faire appel à un prestataire extérieur.

A l'heure actuelle et depuis longtemps, quand une intervention est programmée, deux employés et un camion-nacelle se déplacent pour un coût qui nous est facturé :

1.022 euros TTC (hors ampoule). Vous comprendrez donc aisément que, par mesure d'économies, l'objectif est d'attendre d'avoir un nombre suffisant d'ampoules à changer justifiant cette intervention.

Dans un souci d'efficacité, n'hésitez pas à signaler au plus vite, en Mairie, l'emplacement précis du point d'éclairage présentant un dysfonctionnement, ceci afin d'optimiser au mieux ces journées d'interventions.

Sachez qu'à l'heure actuelle, la municipalité étudie les solutions possibles afin de diminuer à la fois le coût de l'entretien et la consommation d'énergie.



Compte-tenu des difficultés financières de notre commune, la Municipalité a pris la décision de ne pas apposer cette année de motifs lumineux.

En effet, peu nombreux et mis en place pour un temps très court, ils ont représenté pour la commune en 2013 la somme de : 4.699, 80 euros TTC.

Ce montant est, à l'heure actuelle, un coût trop important pour Sainte-Anastasia compte-tenu de la rigueur budgétaire à laquelle nous sommes confrontés.

C'est pourquoi, nous avons cordialement invité les habitants de la commune à participer à la tradition de Noël en décorant leur habitation afin de donner ainsi un petit air de fête à notre village !



Afin de rendre notre village plus propre et plus agréable, Rentrons les poubelles après la collecte !





« LE CASTELLAS »

Depuis Octobre dernier, le Bar « LE CASTELLAS » a rouvert ses portes après plusieurs mois de fermeture. Il le doit à Laurent et Richard, originaires respectivement de Dions et de Sanilhac, qui sont tombés sous le charme de notre village.

Ravis de l'accueil qui leur a été accordé, ils tiennent à remercier les clients qui ont répondu présent mais également les fournisseurs, les artisans et tout particulièrement Monsieur Louis BECHARD, propriétaire des lieux. Tous ont fait le maximum pour que cette reprise d'activité se fasse dans les meilleures conditions possibles.

Au programme de 2015 et pour le plaisir des yeux, la façade sera refaite dès le printemps. En outre, Laurent et Richard prévoient la pose d'un téléviseur ! Une sympathique initiative qui ne manquera pas de ravir les habitués et ceux qui le deviendront...



LE CASTELLAS est ouvert tous les jours :
du lundi au samedi de 06h00 à 14h00
Réouverture à 17h00 - le Dimanche de 07h00 à 14h00

LE MINI-MARCHÉ

Voici déjà 6 mois, un « mini-marché » a vu le jour sur la place de Russan, une initiative due à Josiane ROBERT, conseillère municipale. L'idée première était non seulement d'animer le village mais également de pouvoir proposer aux habitants qui ne peuvent se déplacer la possibilité d'acheter ponctuellement fruits, légumes, viandes, œufs, poissons... Depuis quelques semaines, un rémouleur propose également ses services !

La démarche a plu puisque les acheteurs, comme les commerçants, sont de plus en plus nombreux à se rassembler à l'ombre des platanes le jeudi matin.

Tous sont heureux de pouvoir profiter de l'occasion pour bavarder et le mini-marché est devenu un vrai lieu de convivialité.



A l'initiative de Josiane ROBERT, une vente de courges a été proposée le 30 octobre dernier sur le mini-marché. Le but : venir en aide aux sinistrés des dernières inondations en choisissant une courge et en réglant le montant de son choix.

*La démarche a trouvé auprès de vous un écho plus que favorable puisque la somme de **412,85 EUROS** a été recueillie. Je tenais à vous adresser les remerciements les plus sincères de l'ensemble des élus de Sainte-Anastasié pour le soutien que vous avez, par votre geste, apporté à nos concitoyens.*

Je tiens également à remercier personnellement Monsieur Guy VARIN D'AINVELLE de Ners qui a gracieusement offert ces courges.

*Encore merci à tous !
Gilles TIXADOR*





VIE LOCALE



DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN



Tous les cinq ans, a lieu dans les communes de moins de dix mille habitants, le recensement de la population.

Le prochain pour Sainte-Anastasie se déroulera du 15 janvier 2015 au 14 février 2015.

Sous le contrôle de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE), je coordonnerai les opérations, aidé en cela par Irène Moreau, déjà rompue à cet exercice depuis longtemps.

Une nouveauté : la déclaration par Internet. Toutes les explications vous seront données lors du passage de l'agent recenseur.

Ceux-ci seront au nombre de quatre et se répartiront le travail sur les cinq hameaux de notre commune. Vous trouverez ci-contre leurs noms et leurs photos. Je précise que chacun aura une carte officielle et vous ne devrez répondre qu'aux possesseurs de ce document.

Enfin, j'insiste sur l'importance que revêt votre participation. Tout d'abord, c'est obligatoire mais surtout, la commune perçoit les dotations de l'Etat en fonction du nombre d'habitants recensés ; qu'il en manque et c'est moins de ressources reçues....

Je vous remercie par avance du bon accueil que vous réserverez aux agents recenseurs.

L'adjoint aux finances,
Jean-Jacques MEURGEY



Danielle DAIGNES



Richard DUDKA



Irène MOREAU



Marie-José ROUSSET



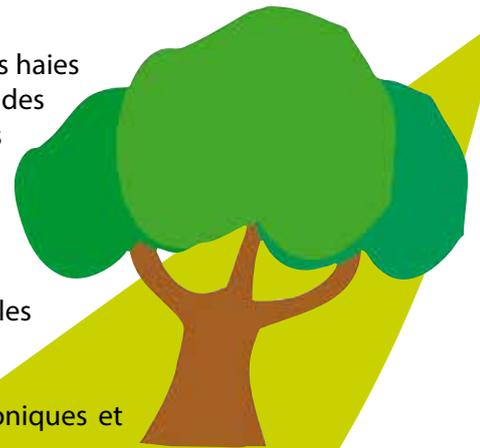


ÉLAGAGE : MODE D'EMPLOI !

La réglementation relative au respect des distances pour planter des arbres ou des haies existe et chacun est tenu de la respecter. Ensuite, lors de la pousse des arbres et des végétaux, il faut élaguer pour sécuriser les infrastructures, le voisinage et les usagers des alentours.

La réglementation de l'élagage vise à prévenir différents risques liés aux arbres :

- chutes d'arbres et de branches sur les véhicules et personnes empruntant les voies de communication ;
- manque de visibilité suffisante pour le voisinage ou pour le réseau routier ;
- dysfonctionnement des infrastructures comme les lignes aériennes téléphoniques et électriques ou l'interruption d'une voie de circulation.



Il existe deux types de réglementation concernant les obligations d'élagage :

- à proximité des infrastructures de transport et d'énergie :

L'élagage à proximité d'une infrastructure de transport (route) ou d'énergie (ligne électrique) présente des risques pour l'élagueur et pour les usagers en raison de la circulation routière et/ou de la présence de courant électrique. En bordure des infrastructures de transport ou d'énergie, il est recommandé de prendre contact avec le maître d'ouvrage ou le gestionnaire qui en est responsable et d'obtenir son **autorisation** qui peut être **obligatoire**.

- à proximité de terrains privés.

Tout propriétaire est tenu de couper les branches de ses arbres qui dépassent chez son voisin, au niveau de la limite séparatrice. Les autres limites fixent la distance de plantation initiale :

RÈGLEMENTATION ÉLAGAGE : DISTANCE À RESPECTER	
TYPES DE VEGETAUX	DISTANCE MINIMALE DES PLANTATIONS
Plantations jusqu'à 2 mètres de hauteur.	0,50 mètre de la limite séparative de la propriété voisine.
Plantations supérieures à 2 mètres de hauteur.	2 mètres de la limite séparative de la propriété voisine.

ÉLAGAGE

Que dit la Loi ?

Article 99 du Règlement sanitaire départemental du Gard établi par l'Agence Régionale de Santé

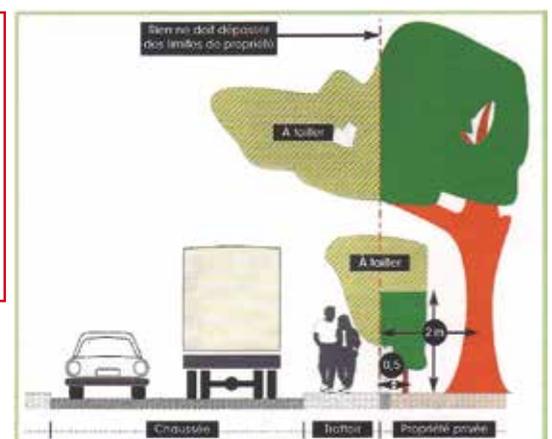
ARTICLE 99 PROPRETE DES VOIES ET DES ESPACES PUBLICS

Les voies et espaces publics doivent être tenus propres.

Les usagers de la voie publique et les occupants des propriétés riveraines sont tenus d'éviter toute cause de souillure desdites voies. En sus des conditions figurant par ailleurs dans le présent règlement, ils doivent respecter les prescriptions ci-après :

99.1. Balayage des voies publiques

Dans les voies livrées à la circulation publique où le service du balayage n'est pas assuré par la municipalité, les propriétaires riverains sont tenus, aux jours et heures fixés par le maire, de balayer ou faire balayer, après arrosage chacun au droit de sa façade, sur une largeur égale à celle du trottoir.





VIE LOCALE

VOTRE MAIRE A L'AGGLO



Après un vote majoritaire du Conseil Municipal et sans que les motivations réelles vous soient détaillées, notre commune a rejoint la Communauté d'Agglomération de Nîmes-Métropole en 2009. Mais depuis cette date, vous a-t-on informés sur le rôle de votre premier magistrat au sein de cette intercommunalité ?

Auparavant, un Maire devenait de droit Vice-président lors de l'adhésion de sa commune à Nîmes-Métropole (le ou les autres délégués des communes étaient élus par leurs conseils municipaux). Aujourd'hui, le représentant d'une commune à la Communauté d'Agglomération (qui n'est pas obligatoirement le Maire), comme les délégués, ont été élus par leurs concitoyens au suffrage universel.

Le « Conseil communautaire » est composé du Président, de 15 vice-présidents, 20 délégués membres du « Bureau » et 60 délégués communautaires. Votre élu fait partie des 26 personnes qui composent le « Bureau » de Nîmes-Métropole.

Parmi toutes les réunions de travail auxquelles participe votre Maire, une seule est publique : le « Conseil communautaire » qui réunit ses 96 membres pour procéder aux votes des diverses délibérations avant leur mise en application.

Votre Maire siège également à diverses réunions nécessaires à la préparation des « Conseils communautaires » appelées « Réunions du Bureau » (elles permettent des débats contradictoires entre les élus) ainsi qu'aux « Assises de

l'Agglo », réunissant les mêmes personnes dans le but de travailler sur des sujets bien précis tels que, par exemple, les futures reprises de compétences.

Les membres du Bureau ont également des « délégations » dans divers domaines, telles que « le Tourisme » attribuée à votre Délégué.

La participation à d'autres commissions thématiques est basée sur le volontariat des élus. Ainsi, votre premier magistrat participe au Comité de Pilotage « Petite Enfance » qui poursuit l'étude sur la possibilité de la reprise de compétence des crèches par Nîmes-Métropole.

Parallèlement à cela, il participe à la réunion mensuelle des 27 maires de l'Agglo et siège également au Conseil syndical du « Pays Garrigues et Costières de Nîmes » qui traite du développement touristique dans ce secteur. Les délégués de l'Agglo ont également des représentations au sein d'établissements extérieurs tels que le S.CO.T Sud-Gard et le S.I.T.O.M Sud Gard.

Il est à noter que d'autres élus du Conseil Municipal participent volontairement à des commissions thématiques mises en place par la Communauté d'Agglomération et qui ont pour mission d'instruire les dossiers avant présentation au « Conseil Communautaire ».

INFO - STATION D'EPURATION

Dans le Journal Municipal n°1 de Juillet 2014, nous évoquions un délai que nous avait accordé Monsieur Yvan LACHAUD, Président de Nîmes-Métropole, afin que nous puissions obtenir des réponses aux nombreuses questions concernant cette future réalisation.

Un dossier comportant 25 questions précises a été remis aux services de l'Agglo début Août. Une réponse émanant de la Direction de l'eau et de l'assainissement, signée par le Président, nous est parvenue en Mairie le 20 septembre dernier.

Les réponses à certaines questions nous paraissant inappropriées, votre Maire a sollicité un rendez-vous

particulier auprès de Monsieur LACHAUD afin d'en débattre de vive voix. Les difficultés pour obtenir ce type de rendez-vous et les événements climatiques du 10 octobre sont venus retarder ce débat. A l'heure où nous bouclons ce journal, rendez-vous est enfin pris avant les fêtes afin que votre Maire obtienne les réponses que nous vous communiquerons ultérieurement. Il profitera de l'occasion pour remettre à Monsieur LACHAUD la pétition, que nombre d'entre vous ont signée, contre le choix d'implantation de cette future installation sur notre commune.



LE 10 OCTOBRE 2014

Mesdames, Messieurs, Mes chers concitoyens,

Le 10 octobre dernier, notre région a vécu un évènement climatique qui a engendré d'énormes dégâts sur notre commune : des habitations ont été dévastées, la quasi-totalité des bâtiments communaux plus ou moins endommagés, des routes et des chemins détruits, des véhicules emportés. Dès les premiers instants, la Municipalité s'est organisée pour que cette épreuve puisse être surmontée le mieux possible et ce, en dépit des terribles circonstances.

Je tiens, en mon nom personnel et au nom de l'ensemble des membres du Conseil Municipal, à remercier tous ceux qui ont activement participé à l'élan de solidarité qui s'est immédiatement mis en place : certains membres du personnel communal, les bénévoles, les associations, les artisans de notre commune... mais également tous ceux qui de l'extérieur sont venus nous apporter leur aide et leur soutien. Je ne citerai volontairement personne, soyez donc tous remerciés !

A l'heure où ce numéro est mis en page, il m'est impossible de vous donner le coût global exact que représentent les dégâts occasionnés dans notre commune mais comme vous vous en doutez, la somme sera considérable. Vous avez pu lire ici et là des estimations communiquées par divers élus du département. Mon but n'est pas de surenchérir sur un tel sujet. Un point précis, chiffres à l'appui, vous sera bien sûr communiqué ultérieurement.

Divers rendez-vous et réunions ont déjà eu lieu afin de faire face à cette situation. Bien évidemment, des subventions nous seront allouées pour la remise en état des biens communaux non assurables (voiries, trottoirs, chemins...). En général, le cumul des subventions n'excède pas 80 % des frais occasionnés, les 20 % restant étant à la charge de la commune. Aujourd'hui, Sainte-Anastasia n'est pas en capacité d'absorber cette partie de financement. Nous allons nous employer à trouver le moyen de combler la part qui nous incombe.

Comme après chaque sinistre, l'heure est à la reconstruction. Les assurances remboursent les travaux qui permettront de rebâtir ou rénover à l'identique ce qui a été endommagé. Or, si lors de chaque sinistre, on se résigne à réparer les dégâts sans en éliminer les causes, cette situation peut perdurer éternellement. Le langage que je tiens auprès des élus et des institutions se résume en un mot : **Anticipation**.

Nous devons trouver des solutions techniques et financières afin de réaliser des travaux d'aménagement qui permettront d'éviter de revivre ce type d'évènements douloureux.

Depuis quelques mois et suite aux inondations de 2002, le P.P.R.I. (Plan de Prévention du Risque d'Inondation) est devenu le document de référence pour l'acceptation des nouveaux Permis de Construire sur notre commune. Concernant le 10 octobre 2014, les dégâts ne sont pas dus à la montée du Gardon mais uniquement aux eaux de ruissellement. Ce risque-là n'est pas pris en compte par le P.P.R.I, il est du ressort du Maire. Afin d'analyser ces risques, une étude hydraulique doit être effectuée. Celle-ci permettra de mettre en évidence les zones qui deviendront inadaptées aux futures constructions mais également de matérialiser les travaux d'aménagements nécessaires à la prévention de ces évènements climatiques. En outre, cette étude viendra rajouter des paramètres supplémentaires dans l'élaboration de notre P.L.U (Plan Local d'Urbanisme).

Certains d'entre vous auront peut-être le sentiment que les choses n'avancent pas assez vite, et c'est légitime... Toutefois, sachez que tous les projets d'aménagement futurs ne pourront être entrepris qu'après réception du résultat de l'étude qui va être effectuée sur notre commune. C'est ce rapport qui va d'une part, dimensionner et positionner les travaux à effectuer ; d'autre part, permettre de solliciter les différents acteurs pouvant participer au financement de ces futures réalisations tout en accordant des priorités de traitement aux points les plus critiques.

Gilles TIXADOR

L'arrêté du 4 novembre 2014 portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour notre commune a été publié au Journal Officiel du 7 novembre.



LES SCOUTS À SAINTE-ANASTASIE



Une quarantaine de « pionniers », « caravelles » et « compagnons » des groupes de Nîmes, Alès et Bagnols-sur-Cèze se sont donnés rendez-vous les 18 et 19 octobre dernier pour un grand week-end de service auprès de la population de notre commune, durement touchée par les dernières inondations.

En tant qu'habitant de Sainte-Anastasie et responsable communication « SGDF Gard-Lozère », j'ai en effet lancé un appel au Mouvement afin de venir en aide aux sinistrés : les unités ont été réparties sur différents lieux et chacun a pu mettre en pratique son savoir scout. L'élan de solidarité a dépassé les frontières de notre territoire, puisque Morgane et Emile, 2 chefs de la 188^{ème} de Marseille sont venus également apporter leur aide.

Le samedi soir, une veillée a été proposée aux habitants sinistrés afin de leur faire un peu oublier le drame qu'ils venaient de vivre et une bénédiction des jeunes par le Père Jean-Pierre PIERRI a eu lieu le dimanche matin.

Tous ceux chez qui ces jeunes sont intervenus n'ont pas trouvé de mots assez forts pour remercier l'ensemble des participants. Ceux-ci ont réalisé là un geste digne des valeurs de solidarité et de respect qui les caractérisent.

Yannick QUANTIN

Site internet Scouts de France Gard-Lozère :
www.sgdfgardlozere.fr

LE MAIRE, LE
CONSEIL MUNICIPAL
ET L'ENSEMBLE DE LA
POPULATION REMERCIENT TRES
CHALEUREUSEMENT CES JEUNES
QUI, PAR LEUR DEVOUEMENT
AU COURS DE CE WEEK-END,
ONT SU FAIRE HONNEUR A
LEUR MOUVEMENT.



A. Fourès © photoloisir@slr.fr 2014



DES TRAVAUX...

Envisager de réaliser des travaux importants quand les finances sont au plus bas est une gymnastique difficile. Toutefois, il y a des opportunités qu'il ne faut pas laisser passer lorsqu'il est possible de mutualiser les frais.

C'est dans cet objectif que des travaux ont été réalisés Rue de l'Hôtel de Ville à Russan. La fibre optique a été amenée par Nîmes-Métropole jusqu'à un central installé en Mairie. A partir de ce point de départ, les frais d'acheminement à travers la commune incombent à la Municipalité.

Le Syndicat Mixte des Gorges du Gardon (SMGG) souhaitant relier la Maison du Grand Site située Rue de la Paix, des travaux ont été programmés pour le passage des gaines sous la chaussée.

A ceci, venait se rajouter un renforcement du réseau électrique programmé et financé par le Syndicat Mixte d'Electrification du Gard (SMEG ex SMDE) dans le même secteur.

Nous avons sollicité les entreprises afin de pouvoir profiter de l'ouverture de la chaussée pour enfouir également les fils de téléphone et de l'éclairage public. Le but de cette opération : faire disparaître, outre les fils, les deux poteaux béton qui bordent la chaussée et mieux répartir les points d'éclairage sur cette partie de la rue. Moyennant une participation communale de 12.000 euros, l'intégralité des réseaux sera enterrée et l'éclairage public existant accroché aux façades.

Un poteau bois sera maintenu à l'angle de la cour de la Mairie, faute de mur, jusqu'à ce que nous puissions le remplacer par un réverbère et de nouvelles potences neuves...encore faut-il que les riverains les acceptent sur leur façade !



Ces travaux auront permis également de prévoir à moindre frais (1.965 euros HT) et de positionner les deux premiers points d'un futur réseau de vidéo-protection fonctionnant grâce à la fibre optique sur notre commune.

Quelques dizaines de mètres de fourreaux installés depuis le boîtier situé au début de la Rue de la Paix et de l'angle de l'Avenue des Sept permettra l'implantation d'une future caméra. Alors qu'une deuxième pourra être positionnée au niveau de la Maison du Grand Site sans travaux complémentaires.

A chaque opération d'enfouissement ou de réorganisation des réseaux, nous étudierons la possibilité d'intégrer les gaines nécessaires à un futur réseau de vidéo-protection pouvant être géré depuis le Central situé au Colisée à Nîmes (siège de Nîmes-Métropole).

Procéder de la sorte permet d'une part de prévoir l'avenir en matière de sécurité sur notre commune et d'autre part, de diminuer les coûts (la pose de gaines pour la fibre optique représente un investissement d'environ 60 à 70 euros HT du mètre linéaire).

DES TRAVAUX A L'ECOLE

Outre l'installation de la nouvelle chaudière évoquée au début de ce journal par Patrick DAIGNES et les travaux d'entretien courant, Monsieur le Maire a réalisé la promesse faite à la nouvelle enseignante en faisant raccorder la classe qui se trouve dans l'Algeco à l'eau et l'écoulement. Ainsi pour la première fois depuis la mise en place de cet espace, il y a des années, les enfants ont pu cette année participer à leur première séance de peinture sans sortir de leur classe.

Afin d'offrir une nouvelle activité aux enfants à l'occasion des Temps d'Activités Périscolaires et grâce au concours

du moniteur qui anime cet atelier, le mur d'escalade a été rénové. De nouveaux rideaux ont été réalisés bénévolement par des conseillères municipales pour les salles de classe et un nouveau chauffe-eau installé suite aux intempéries.





« LA PIZZA DU GARDON » FERME SES PORTES...



Mes chers amis,

La vie a fait qu'un jour de l'année 2005, je me suis installée à Sainte-Anastasia La vie... et le hasard !

Mon mari, mes deux enfants Quentin et Cyril, et moi-même habitions Marseille. J'y exerçais à l'époque le métier de secrétaire juridique. Nous souhaitions quitter la région et au gré de nos recherches, nous avons découvert une maison à Russan dans laquelle nous avons très vite élu domicile. C'est aussi le hasard qui, un jour, m'a fait découvrir, au cours de nos visites d'alors, une maison située à Aubenas dans laquelle les propriétaires avaient installé... un four à pizzas !

En Avril 2006, j'ai donc débuté mon activité commerciale au rez-de-chaussée de la maison que nous occupions Rue de la Paix. L'acquisition du chalet, du four, toutes les recettes testées en famille avant le grand jour... Que de souvenirs !

Mon mari et moi nous sommes lancés dans l'aventure avec passion : publicités, prospectus, une nouvelle pizza imaginée tous les trimestres puis tous les mois. En 2012-2013, un Tour de France et la création de « pizzas du terroir ». Au total, plus de 200 pizzas différentes et une passion pour ce métier jamais assouvie !

Malheureusement, la vie fait qu'aujourd'hui je dois vous quitter. Sachez que je le fais avec beaucoup d'émotion. Les difficultés familiales que j'ai rencontrées ne m'ont pas permis de garder notre maison et me contraignent donc à m'en aller.

Je vous donne donc maintenant rendez-vous à Uzès où, j'espère, vous viendrez nombreux me rendre visite. C'est avec beaucoup de plaisir que je vous retrouverai !

Je voudrais profiter de l'occasion qui m'est offerte, grâce à ce journal, pour remercier tout particulièrement mes enfants, Quentin et Cyril mais aussi Marc, Nadine, Eddy, Janine, Marie-Line, Martine, Irène, Corentin, Cloé, Patricia, Alain, Josiane, Raphaël, Loris, Alexia, Isabelle, Rubens, Corinne et Gilles... pour leur soutien et leur fidélité.

A très bientôt j'espère ! Avec toute mon amitié

Ghislaine

Nous tenons à adresser à Ghislaine VIOT nos sincères remerciements pour sa disponibilité et sa participation active à la vie de notre commune durant toutes ces années. Un grand merci à elle pour son « soutien culinaire » lors des inondations. **Elle a généreusement offert 30 pizzas et autres victuailles aux pompiers présents sur notre commune durant ces moments difficiles.** C'est avec beaucoup de regrets que nous la voyons partir ; nous lui souhaitons bonne chance dans cette nouvelle vie et espérons bien entendu la revoir très bientôt à Sainte-Anastasia !

L'équipe municipale

**La Pizza du Gardon ouvre ses portes
à Uzès à partir du 06 janvier 2015
au 20, Avenue Louis Alteirac
www.pizzadugardon.fr**



PORTRAITS D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

Denise VALSESIO

Le 26 juillet dernier, Denise VALSESIO nous quittait à l'âge de 96 ans.

Née à Vauvert, son papa était forgeron sur la place de Russan. Mariée à César, transporteur de matériaux, que tout le monde connaissait sous le surnom de « Cigogne » (« peut-être parce qu'il parlait beaucoup... » nous confie son fils Hervé), elle a donné naissance à quatre enfants - trois garçons et une fille.

Denise savait concilier sa vie d'épouse et de maman et possédait, en outre, un vrai talent pour le tricot qu'elle pratiquait avec dextérité. Et bien évidemment, chacun sait qu'elle possédait LE secret pour ôter des verrues bien disgracieuses. Combien sommes-nous à être allés la voir sans trop y croire... et pourtant ! « Cigogne » est parti en 1987. Denise l'a rejoint. Nous adressons à sa famille notre profonde sympathie.



ET SI NOUS REMONTIONS LE TEMPS ?

« Sainte-Anastasia » existe depuis longtemps. On en trouve notamment trace en 1156 dans un diplôme de Louis VII Le Jeune et à la même époque, il est déjà fait mention du Prieuré Saint-Nicolas de Campagnac.

Sainte-Anastasia était un fort dont il ne reste aujourd'hui que quelques ruines. En effet, « Le Castellat » fut détruit sur ordre de Richelieu en 1632 à l'issue de la guerre entre protestants et catholiques.

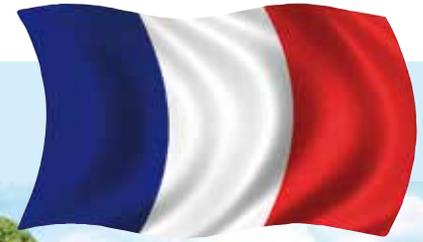
Composée aujourd'hui de plusieurs hameaux, riche de plusieurs églises, de nombreux mas et bégudes, notre commune pose souvent problème aux touristes « perdant leur latin » entre « Sainte-Anastasia, Russan, Aubarne, Vic... ».

Le territoire est très riche de vestiges depuis le paléolithique jusqu'à nos jours. Le sol regorge de traces de toutes les époques et il y a encore des choses à découvrir...

Il est possible que le nom de Sainte-Anastasia soit d'origine romaine. En effet, cette occupation a été très importante ici. De nombreuses découvertes datant de cette époque ont été faites dont une statue de Jupiter grandeur nature découverte à Vic en 1910. La stèle funéraire de Quadratus - famille antique de Russan, datant du 1^e siècle de notre ère, est quant à elle visible au Musée Archéologique de Nîmes.

Sainte-Anastasia était au 5^e siècle une Sainte très vénérée par les romains convertis au christianisme et d'ailleurs l'une des premières églises de Rome lui est dédiée.

Josiane ROBERT



Souvenir

À la onzième heure du onzième jour du onzième mois de l'année 1918, les armes se sont tues. Un armistice signé dans un wagon placé dans la clairière de Rethondes a mis fin à ce que l'on nomme depuis 1915 la Grande Guerre.

Le 11 novembre 2014 est l'occasion de rappeler le 96^e anniversaire de l'Armistice et de rendre hommage à tous les combattants de la Première Guerre mondiale. Afin de respecter la mémoire du Souvenir, notre commune, représentée par son Maire, des membres du Conseil Municipal et la population venue nombreuse, est venue commémorer non seulement l'Armistice de 1918 mais également rendre hommage à tous les morts pour la France.

L'intervention de Monsieur MOULIN, Président de la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie (FNACA) a été suivie par la lecture par Monsieur le Maire du traditionnel message de Monsieur Kader ARIF, Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants.

Saluons la présence à cette cérémonie de l'Adjudant-Chef BENNAMANE Karim et du Sergent JAUBERT Christophe du 2^eème R.E.I., de BIZET Fabien et BOUDOU Jean-Louis, membres et porte-drapeau de la Fédération Nationale des Anciens des Missions Extérieures (FNAME), de QUANTIN Yannick de l'Union Nationale des Combattants (UNC), porte-drapeau de la commune et de BARON Paul, porte-drapeau de la FNACA. Une mention particulière à Monsieur PARIS Michel, Président de la FNAME, absent sur la photo mais qui a mis en place la sonorisation de la cérémonie.

Un très joli poème lu par un jeune homme du village a précédé le dépôt de gerbe au pied du monument aux morts et la minute de silence observée en souvenir de ces morts et de leurs familles.

Ce moment important dans la vie du village s'est prolongé autour du verre de l'amitié dans la cour de la Mairie.





LA FÊTE VOTIVE

L'Association Sainte-Anastasia en Fête n'a pas dérogé à la règle en organisant, cette année encore, une Fête Votive des plus réussies.

Les bénévoles, trop peu nombreux, ont prouvé par un engagement extrêmement généreux leur attachement à cette tradition et par là même à leur commune. L'organisation d'une telle manifestation est lourde et toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

Avis aux amateurs en 2015 !

Les divers sponsors sont remerciés pour leur soutien financier. Sans eux, tout serait plus difficile. Merci donc aux particuliers et entreprises suivants : Albares, Bancel, Boulangerie Aline et Rémi, Chauffage traditionnel du Gard, Donnadiou, le Gîte des Figourières, Groupama sud, Laurelec, Mehdi Auto, Ocean, Pizza du Gardon, Tixa Beton, Rodrigues Bâtiment, MT Paul, Patrick Charade, Alban Galonnier, Alain Carita.

Merci également à la société APEX de Nîmes qui a gracieusement prêté le véhicule utilisé pour les Aubades et à Monsieur le Maire qui a pris en charge personnellement les frais d'essence.

L'Association présente son nouveau Bureau :

- Président : Daniel GRIOLET
- Secrétaire : Nadia ZELMAT
- Secrétaire adjoint : Joy GEYER
- Trésorière : Aurélie VENCHIARUTTI
- Trésorière adjoint : Davina GRANJON

Le nouveau Bureau et l'ensemble du Conseil Municipal adressent leurs sincères remerciements à Robert ORTA pour son engagement en tant que Président de l'Association lors de l'organisation des événements 2014 : Fête de la Musique et Fête Votive.



L'Association communique ses comptes pour l'année 2014 :

Dépenses : 34.653,80 euros

Recettes : 40.805,80 euros (dont une subvention de 8.500 euros accordée par la Municipalité)

Résultat : 6.152,00 euros





2014



**Sainte-Anastasia en Fête
vous donne rendez-vous pour
la Fête Votive 2015
du 23 au 26 juillet**



3 QUESTIONS à ALBAN GALONNIER

La boxe, vous êtes tombé dedans quand vous étiez petit ?

Pas du tout, j'ai commencé par le judo avec, à l'époque, Christophe CAVARD qui enseignait la discipline. Je me suis mis à la boxe quand j'avais 21 ans à Nîmes. J'aimais déjà le sport alors la boxe m'est venue naturellement. Comme je me débrouillais bien, je suis vite venu à la compétition, d'abord en amateur puis en professionnel. J'ai d'abord commencé par le « full-contact » puis le « kickboxing » et la « boxe anglaise ».

Vous avez un palmarès très impressionnant, vous pouvez nous donner vos titres principaux ?

J'ai été Champion de France en full-contact et en kickboxing en 2005, Champion d'Europe en 2007 et deux fois Champion du Monde en 2008 - catégorie poids-lourds (plus de 91 kgs).

Vous avez 33 ans, le futur dans la boxe c'est quoi ?

Depuis 2010, je m'entraîne au Boxing-Club Uzétien. Monsieur CHAPON, Maire d'Uzès, fait beaucoup pour ce sport et j'ai la chance d'avoir un très bon entraîneur, Salem MAHARZI. Je m'entraîne quatre fois par semaine et tous les jours avant une compétition. L'avenir proche, c'est le Championnat de France en janvier et en fonction du résultat on verra...

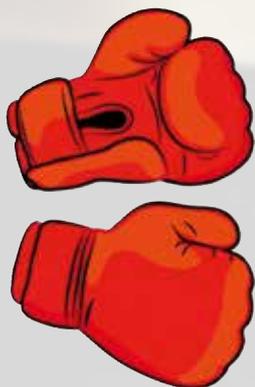
Quelques explications...

La boxe : habituellement appelée boxe anglaise, n'utilise que les techniques de poings.

Le full contact : anciennement appelé boxe américaine, utilise les techniques de poings, pieds et tibias au corps et à la tête. Se pratique avec un pantalon de full contact et des chaussons de protection aux pieds.

Le kickboxing : utilise les techniques de poings, pieds et tibias au corps, à la tête et dans les jambes.

Se pratique en short et pieds nus.



Nous avons appris qu'une cavalière de notre commune, Lucie SAN NICOLAS, a brillamment participé au Championnat de France d'Equitation. Elle a obtenu la 1^{ère} place dans la discipline : « Complet d'équitation, Championnat Amateur Elite ».

Nous lui adressons donc nos plus sincères félicitations pour ce brillant résultat dû, sans nul doute, au travail quotidien accompli et à la passion qui l'anime !



NOTRE PATRIMOINE

Créées en 1984 par le Ministère de la Culture et de la Communication, les Journées européennes du patrimoine ont lieu chaque année le troisième week-end de Septembre. Ainsi donc, le 21 septembre dernier de 15h00 à 17h30, la Municipalité de Sainte-Anastasia a décidé d'ouvrir les portes de l'église de Russan, fermées après les inondations de 2002.

Près de 80 personnes se sont déplacées à cette occasion. Cet évènement a permis à certains de découvrir l'endroit et à d'autres de revoir, avec une grande émotion, ce lieu de mémoire.

Lors de la réunion publique du 26 septembre 2014, des informations précises ont été communiquées par Monsieur le Maire sur la situation de cette église et sur le tableau « Sainte Anastasia faisant l'aumône avec Saint-Chrysogone » entreposé dans un atelier à Avignon depuis de nombreuses années.

Aujourd'hui, nous souhaitons vous présenter une autre toile qui ornait à l'époque l'église de Russan et que nous avons redécouverte à l'occasion de cette journée. Si elle n'a pas la même valeur que le tableau de Xavier SIGALON, elle est néanmoins particulièrement belle.

« La Vierge à la grappe » est en effet la copie d'une toile de Pierre MIGNARD dont l'original se trouve exposé au Musée du Louvre. Ce peintre doit une large part de son succès à ses tableaux de dévotion, notamment ses Vierges.

L'original est du 17^{ème} siècle alors que la copie est très certainement du 19^{ème}.

Cette toile pleine de fraîcheur, de luminosité et emprunte

de douceur, représente la Vierge assise. Elle porte une robe rouge recouverte d'un manteau bleu. Elle tient dans ses bras l'enfant Jésus. De la main droite, elle présente à l'enfant une grappe de raisin qui préfigure l'Eucharistie. L'enfant Jésus caresse de sa petite main la grappe de raisin et de l'autre main soulève le voile transparent qui couvre la tête de sa maman.

Afin que tout un chacun puisse l'admirer à nouveau, elle est actuellement exposée à l'église d'Aubarne.





FIN DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC « CHANTE-COUCOU »

A l'arrivée de la nouvelle équipe municipale début Avril, une Délégation de Service Public « Chante-Coucou » était en cours et devait prendre fin au 31 décembre 2014.

Cette convention liait les communes de La Calmette, Dions et Sainte-Anastasie à l'association Léo Lagrange à laquelle était confiée l'accueil des enfants des trois communes, sur inscription, les mercredis toute la journée jusqu'à la mise en place de la réforme des rythmes scolaires et durant les vacances scolaires.

A partir de septembre 2014, les enfants allant à l'école le mercredi matin, le coût de revient de la demi-journée est passée de **14.47€** (jusqu'aux vacances d'été incluses) à **19.50€** par enfant et par demi-journée. La part de participation de la commune est passée de **6.97€ à 12€** par demi-journée et par enfant. L'analyse des effectifs sur les 8 premiers mois de l'année a montré une **baisse de 60% des effectifs** d'enfants issus de notre commune entre 2013 et 2014.

Compte-tenu de tous ces éléments et de l'examen du budget, l'équipe municipale a décidé de ne pas renouveler dans l'urgence ce dispositif coûteux. L'objectif est d'entamer une réflexion plus globale autour des loisirs périscolaires et extrascolaires à l'échelle de notre territoire en étudiant des pistes de mutualisation des moyens entre plusieurs communes. Le partenariat avec le centre de loisirs de Blauzac en est un exemple.

LE MERCREDI APRÈS-MIDI AU CENTRE DE LOISIRS DE BLAUZAC

Avec la mise en place de la réforme des rythmes scolaires en septembre dernier, quelques familles nous avaient fait part de leurs difficultés pour récupérer leurs enfants le mercredi dès la fin de l'école à 12h00.

Après discussion et échange avec l'association gérant le centre de loisirs et la mairie de Blauzac, un partenariat a été signé pour l'accueil des enfants de notre commune sur inscription. Ainsi, chaque mercredi après-midi, les enfants inscrits prennent le bus pour se rendre au centre de loisirs de Blauzac (participation des familles 2€/ enfant et par mercredi). Ils sont accompagnés par Stéphanie Girard.

Ils y déjeunent avec les enfants de Blauzac (uniquement pour les enfants inscrits l'après-midi). Pour cela la commune de Sainte-Anastasie met 1 ou 2 adjointes techniques municipales à disposition du centre de loisirs de Blauzac en fonction du nombre d'enfants de Sainte-Anastasie inscrits (8 enfants maximum de moins de 6 ans et 12 enfants maximum de plus de 6 ans). De ce fait et uniquement pour le mercredi après-midi en période scolaire, les enfants de Sainte-Anastasie bénéficient du même tarif que ceux de Blauzac. Pour les vacances scolaires, la tarification sera celle des communes extérieures, les enfants de la commune de Blauzac étant prioritaires.

Après le déjeuner, les plus petits font la sieste puis comme les grands, font des activités encadrées par les animatrices du centre de loisirs jusqu'à 17h30-18h00 heure à laquelle leurs parents viennent les récupérer à Blauzac.

Ils restent encore quelques places disponibles, si vous êtes intéressés pour inscrire vos enfants dans les semaines à venir, vous pouvez contacter M^{me} Vernet (clshblauzac@aol.fr ou **07 50 28 72 30**).

UNE NOUVELLE INSTITUTRICE POUR L'ECOLE DU VILLAGE

Cette année, l'école a eu le plaisir d'accueillir une nouvelle enseignante en la personne de Madame Patricia BOYER qui anime désormais le niveau CE1. La plupart des 23 enfants de sa classe la connaissent déjà puisque, de 2000 à 2011, elle a déjà enseigné en maternelle à Sainte-Anastasie.

C'est avec beaucoup de plaisir que Madame BOYER a retrouvé un cadre qui lui était familier, des parents et collègues enseignants qu'elle n'a pas vraiment quittés puisqu'elle assistait régulièrement, depuis son départ, à la Fête de l'Ecole.

Nous lui souhaitons donc un bon retour dans notre commune !

La Fête
de l'école

26 juin 2015

Le Conseil d'Ecole pour l'année scolaire 2014-2015 est constitué de :

Titulaires : Mesdames KLOTCHKOFF, CROCHET, BOLLE, BECHARD, GAUBIAC, ARRIBERT, MALASOU, QUARLIN.

Suppléantes : Mesdames RODRIGUES, PLATON, GUIRAUD, DE CORO, CHABAUD, CASTERAS, VENCHIARUTTI





LES TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES (TAP) À SAINTE-ANASTASIE : C'EST PARTI !

A Sainte-Anastasie, la mise en place de la réforme des rythmes scolaires s'est traduite par l'organisation de ce nouveau temps de vie des écoliers le jeudi après-midi de 13h30 à 16h30. En effet, fin Juin, l'inspection académique nous accordait la dérogation pour libérer le jeudi après-midi en remplacement de 45 minutes par jour le lundi, mardi, jeudi et vendredi. De son côté la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) a exigé la création d'un accueil collectifs de mineurs (centre de loisirs) pour gérer le dispositif TAP dans des conditions d'encadrement strictes.

Pas anticipée par l'ancienne municipalité, la mise en place de cette réforme de société a été et reste très lourde administrativement et financièrement. La responsabilité de cette nouvelle « activité municipale » a été confiée à Stéphanie Girard. Des qualifications précises étant requises pour animer ou encadrer ces activités avec les enfants, un plan de formation pour les adjointes techniques municipales a été mis en place à cet effet. Des animateurs extérieurs interviennent également notamment en matière d'initiation sportive (associations). Des bénévoles devraient également intervenir toujours accompagnés d'un adjoint technique municipal.

Depuis la rentrée de novembre, 114 enfants sont inscrits à ces nouveaux temps d'activité. Rappelons que la participation des enfants à ces activités n'est pas obligatoire, elle est accessible aux enfants scolarisés à l'école sur inscription trimestrielle auprès de Stéphanie Girard et dans la mesure des places disponibles. La participation demandée aux familles est de 10 € / enfant et par trimestre.

Le déroulement des activités :

Pour les enfants de moins de 6 ans, toutes les activités ont lieu à l'école maternelle et l'après-midi démarre

par un temps de repos (sieste ou relaxation) puis des activités artistiques, culturelles, ludiques ou sportives sont organisées sur des durées adaptées à chaque âge.

Pour les plus de 6 ans, les enfants et leurs parents choisissent un binôme de 2 activités d'1H30 chacune, par période (une période dure 6 à 7 semaines entre deux vacances scolaires, par exemple de la rentrée en septembre jusqu'aux vacances de Toussaint) et sont répartis en deux classes d'âge.

Sur la deuxième période (reprise des vacances de Toussaint à Noël), les activités proposées ont été les suivantes : Théâtre et initiation Foot au complexe Maubon ; Décoration de Noël et initiation Gym/danse à l'école ; Cuisine et initiation Escalade à l'école.

Les activités « envisagées » pour les périodes à venir sont découverte du territoire, poterie, arts plastiques, décoration du carnaval, jeux de société, échecs, football, initiation hand-ball...

A chaque période, un Comité de Pilotage des TAP comprenant un représentant des élus des parents d'élèves, un membre de l'APSA, une enseignante, des représentants des animateurs municipaux et extérieurs ainsi que les représentants de la municipalité font le bilan de la période écoulée et, réfléchissent ensemble afin de proposer aux enfants des activités de qualité pour les périodes à venir.



Important Nous recherchons toujours des volontaires pour animer un atelier découverte de la langue anglaise et du mode de vie anglo-saxon, initiation aux échecs, musique, chant...



L'atelier Cuisine à l'école



L'atelier théâtre au foyer avec le groupe CM1-CM2



LA CRÈCHE

La crèche intercommunale « 1, 2, 3 Soleil » est, depuis dix mois, l'un des dossiers qui préoccupent votre nouvelle équipe municipale. L'aspect financier reste de loin le plus complexe à gérer, ce qui a rendu difficile la gestion des budgets de l'année 2014 des deux communes membres du Syndicat. Les membres de l'ancien conseil syndical ont diminué régulièrement depuis 2010 le montant des huit participations annuelles de Sainte-Anastasie et de Dions et se sont donc trouvés en manque de trésorerie. Cette procédure les a amenés à contracter un prêt-relais de 80.000 euros afin de terminer l'exercice 2013 (salaires, charges, frais de fonctionnement...).

Officiellement, ce crédit venait pallier à des versements différés de la Caisse d'Allocations Familiales et pouvait être intégralement remboursé quelques mois plus tard lorsque cet organisme allait honorer ses paiements. Pour remédier à ce manque de trésorerie et afin de présenter un budget prévisionnel destiné à rétablir l'équilibre financier, nous avons dû procéder à l'augmentation des huit participations des deux communes membres. Ainsi, en 2014, nous avons dû augmenter le montant de chaque participation de notre commune à 21.000 euros contre 5.000 euros en 2013.

Depuis plusieurs années, Nîmes-Métropole étudie la possibilité de reprise de la compétence « Petite enfance » qui représente environ 1500 places de crèche sur les 27 communes membres. Afin d'être plus près de l'évolution de ce dossier, votre Maire et Président du SIVU des Meyrannes a décidé de participer à toutes les réunions du Comité de pilotage qui étudie cette possibilité de transfert. Le 25 novembre 2014, lors de la dernière réunion de ce Comité, l'Agence chargée de l'étude a présenté trois scénarios différents de transfert possible. De ces dernières discussions, il apparaît qu'aucune décision définitive ne sera prise avant le début 2016.

Afin de pouvoir étudier toutes les possibilités de restructuration du SIVU qui nous permettraient d'assurer la pérennité de cette structure dans l'attente d'une éventuelle reprise de la compétence par Nîmes-Métropole, nous nous sommes contraints à solder dans son intégralité et en une seule fois le crédit de 80.000 euros contracté fin 2013. A noter que l'équilibre financier de notre crèche, déjà précaire, a été mis à mal par le manque à gagner dû à la fermeture de l'établissement suite aux dégâts occasionnés par les intempéries du 10 octobre dernier.

REMISE D'ORDINATEURS

Le mercredi 3 décembre 2014, Monsieur Jean-Claude BOUQUET, 1er adjoint, a joué le Père Noël avec un peu d'avance en remettant à Mesdames Patricia BOYER et Stéphanie GIRARD deux ordinateurs portables ainsi que tous les accessoires nécessaires à leur fonctionnement (sacoche de transport, souris, CD de programmes...).

Comme il s'y était engagé, Monsieur BOUQUET souhaitait que sa rémunération d'élu, durant ses 3 mois d'absence l'été dernier, soit utilisée pour la collectivité. En effet, suite à un cambriolage de la classe de CE1 installée dans l'algeco, Madame

BOYER ne disposait plus de moyen informatique. De même, Madame GIRARD pourra désormais assurer la gestion des TAP et de la bibliothèque de manière informatisée. Pour parfaire cet équipement, outre les deux ordinateurs, Monsieur BOUQUET a fait l'acquisition d'un boîtier permettant la liaison Wi-Fi entre l'algeco et le bâtiment principal de l'école.



Après les fortes pluies du 10 Octobre dernier, l'équipe municipale tient à remercier chaleureusement toutes les personnes ayant participé au nettoyage de la classe de CE2 inondée et du préau couvert de boue. Merci à Laure qui a immédiatement pris « la direction des opérations » (sans oublier Antonin et Gabin qui ont débarrassé la classe de CE2). Coup de chapeau à Alain et son marteau-piqueur qui ont débouché les écoulements d'eau obstrués par les entreprises ayant réalisé le sol du préau...il y a de nombreuses années !

Tous ces volontaires, bientôt rejoints par les pompiers, ont permis le nettoyage efficace des locaux et du mobilier. Grâce à cette intervention rapide, l'humidité n'a pas eu le temps de pénétrer les murs et les meubles, ce qui a permis d'une part d'éviter des travaux coûteux mais également de favoriser la réouverture de l'école dans de bonnes conditions dès le mardi suivant.



L'A.P.S.A.

LES ENFANTS ONT FÊTÉ HALLOWEEN

Petites sorcières, fantômes et squelettes se sont donnés rendez-vous le 31 octobre dernier à l'Espace Paul Maubon afin de fêter le plus épouvantablement possible la fête d'Halloween.

Frissons garantis par l'Association des Parents d'Elèves (A.P.S.A) qui avait mis au programme de cette terrifiante soirée : défilé dans le quartier à la lumière des lampions, élection du meilleur déguisement catégories « adulte » et « enfant » remportée de main de maître par une redoutable petite chauve-souris...

La cinquantaine d'enfants présents, heureux et fiers, a terminé la soirée au son d'une musique endiablée !

Mesdames et Messieurs les adultes, n'oubliez pas de faire le plein de bonbons pour 2015 ! Il semblerait que ces petits démons aient secrètement prévu de revenir l'année prochaine, plus effrayants que jamais...

L' Association adresse ses sincères remerciements à Stéphanie GIRARD pour le soin tout particulier qu'elle a apporté à la confection de la décoration de la salle.

L'A.P.S.A organise chaque vendredi, avant les vacances, une vente de gâteaux. N'hésitez pas à venir nombreux. Les sommes ainsi récoltées permettent de financer les projets de l'Association.

Bureau de l'APSA

Présidente : Chantal CASTERAS
Trésorière : Aurélie VENCHIARUTTI
Secrétaire : Céline CHABAUD

L'APSA

vous donne RV en 2015

Dimanche 25 janvier : Loto

Dimanche 29 mars : Carnaval

Vendredi 26 juin :

Fête de l'Ecole



**Pour contacter l'APSA
Chantal CASTERAS
Tél. 06 61 18 01 66 - apsa30190@gmail.com**



OPERATION BRIOCHES 2014 de l'ADAPEI30

(Association Départementale de Parents et Amis de Personnes Handicapées Mentales du Gard)

Jacky REBUFFAT, Président Adjt, nous présente son Association : « Nous sommes une association parentale, nous avons la volonté d'accompagner chacun, quel que soit son handicap et quel que soit son âge et ses difficultés sociales, dans les différentes étapes de son parcours de vie au sein de nos 27 établissements et services (850 places, 550 salariés) ».

Dans le cadre de la semaine nationale de la personne handicapée qui s'est déroulée du 06 au 12 Octobre 2014, dont le but était de sensibiliser l'opinion publique au handicap mental, l'Association a organisé sa traditionnelle « opération brioches » sur la commune.

Le Président Adjt tient à remercier Monsieur le Maire, son Conseil Municipal, l'équipe de bénévoles ainsi que toutes les personnes qui de près ou de loin se sont associées à l'opération, permettant ainsi de recueillir à cette occasion

la somme de 620 Euros (en augmentation par rapport à 2013). L'intégralité de cette somme sera utilisée afin d'améliorer les conditions de prises en charge des personnes accueillies.

Contact : 06 82 20 62 77 www.adapei30.fr



Séverine REBUFFAT, en présence de son papa, a remis personnellement la première brioche de l'opération à Gilles TIXADOR

Compte-tenu des intempéries venues perturber l'organisation de cette opération, la Municipalité donne rendez-vous à l'association en 2015 !



ASSOCIATION POUR LE DON DU SANG DE SAINT-CHAPTES

L'Association des donneurs de sang de Saint-Chaptes organise 4 collectes de sang par an au foyer Pierre CLAVEL (situé sur le champ de foire de Saint-Chaptes). Les donneurs bénéficient d'un accueil très dynamique et sympathique du personnel de l'équipe de l'Etablissement Français du Sang (E.F.S) et les bénévoles de cette association ont à cœur de leur servir une petite collation après leur don.

Vous pouvez sauver des vies avec l'E.F.S et l'Association des donneurs en Gardonnenque. Un acte facile, rapide et sans contre-indication.

Les collectes auront lieu en 2015 aux dates suivantes :

- 27 février
- 15 mai
- 11 septembre
- 20 novembre

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Christian CHABAUD : cm.chabaud@wanadoo.fr ou l'Association : dondusang.stchaptes@gmail.fr

Ce geste peut sauver des vies : aujourd'hui celle des autres, demain peut-être la vôtre !





VIE CULTURELLE ET ASSOCIATIVE

L'ENTENTE DU GARDON

L'Entente du Gardon (fusion des clubs de Sainte-Anastasie et Saint-Chaptès) a bien démarré sa saison avec plus de 50 enfants licenciés et une équipe sénior féminine.

Je remercie les dirigeants et éducateurs pour leur assiduité aux entraînements et aux matchs (Marine, Clément, Boucif, Cyril, Majoub, Olivier, Damien, Stéphane, Raphaël, Daniel, Laurent et Valérie) ainsi que tous les parents qui suivent les équipes.

N'oublions pas que l'Entente du Gardon est une association composée que de bénévoles qui donnent énormément de leur temps (entraînement, matchs, réunion, organisation des festivités...).

Cette saison, le Bureau a été entièrement renouvelé :

Présidente : Lydia CERBIGON (Tél. 06.10.60.04.92)
Trésorière : Marine CERBIGON (Tél. 06.21.60.97.43)
Secrétaire : Nelly RIOUST (07.50.87.57.39)

Quelques dates à retenir :

Le 18 janvier 2015 à 17 h 30 : Loto au foyer de Saint-Chaptès

Le 31 mai 2015 : Tournoi féminin au stade d'Aubarne

Les 6-7-8 juin 2015 : Tournoi Jérémy LLOBET au stade d'Aubarne

Les jours et heures des entraînements sont les suivants :

U6-U7 (nés en 2008/2009) : Mercredi 14 h 00 – Stade de Saint-Chaptès
U8-U9 (nés en 2006/2007) : Mercredi 14 h 00 – Stade de Saint-Chaptès
U10-U11 (nés en 2004/2005) : Mercredi 15 h 30 – Stade de Saint-Chaptès
U13 (nés en 2002/2003) : Mercredi 15 h 30 – Stade de Saint-Chaptès
Féminines : Mardi et Vendredi 19 h 00 – Stade d'Aubarne

Si vous avez envie de venir faire partie de notre grande famille, nous vous attendons les bras ouverts !

Lydia CERBIGON
Présidente de l'Entente du Gardon





Association Art et Culture Sainte Anastasie

Un nouveau bureau a été élu lors de l'Assemblée Générale d'Art et Culture du 17 Octobre 2014.

Présidente : Nancy Bruyas Bouquet

Membres adjoints :

Secrétaire : Thérèse Dudka

Anne Riba, Viviane Potez, Monique Cazeaubon

Trésorière : Pascale Maubon

MARCHE DE NOEL 2014

Malgré une mauvaise météo le 30 Novembre 2014, dans une ambiance festive et familiale, se déroulait le marché de Noël au foyer d'Aubarne "Espace Paul Maubon".

Avec beaucoup d'enthousiasme et d'ardeur, tout a été mis en œuvre pour mettre à l'honneur bon nombre de créateurs divers et variés, afin de satisfaire des visiteurs toujours friands de nouveautés et cadeaux plus originaux les uns que les autres.

Côté animation, une belle prestation de David Richard qui aura gracieusement mis à notre disposition ses ânes, FIFI et LOULOU pour des promenades en charrette.

A l'ensemble des exposants,

A tous ceux, qui pendant plusieurs jours ont donné le meilleur pour vous satisfaire,

A vous tous d'être venus partager avec nous ces moments chaleureux,

Un grand MERCI.

Nancy Bruyas Bouquet



PROGRAMME 1er semestre 2015

SAMEDI 31 janvier : Spectacle cabaret chantant

Prix de l'entrée : 8€ adulte adolescent : ½ tarif enfant : gratuit

Samedi et Dimanche 14 et 15 février 2015: salon des créateurs (uniquement ouvert aux habitants de la commune).

Dimanche 22 Février 2015 : concert : Valses de Vienne et le printemps des 4 saisons de Vivaldi

Mars (date à définir) : Jardin des camélias : Prairie à Alès + visite du musée PAB (Pierre André Benoit)

Avril (date à définir) : Promenade en garrigue (pique nique sur place)

Dimanche 26 Avril : vide grenier

Samedi 6 Juin 2015 : Musée de Mialet et Grotte de Trabuc

Samedi et dimanche 19 et 20 Septembre 2015 : journées du patrimoine.

Dans chaque église de la commune, aura lieu une exposition de photos, chacune sur un thème spécifique :

- photos anciennes de notre commune,
- photos de classes,
- photos actuelles sur Sainte Anastasie et sa garrigue. Le concours de photos sera ouvert uniquement aux habitants de la commune.



VIE CULTURELLE ET ASSOCIATIVE

L'École de Musique de Russan

L'école de musique de Sainte ANASTASIE (Association loi 1901) vous donne rendez-vous :
les vendredi 27, samedi 28 février et le dimanche 1^{er} mars 2015
au foyer d'Aubarne pour sa fête du printemps (6 concerts, entrée gratuite)

Renseignements école de musique : 04.66.63.03.03 www.musiquemonique.com



LES ENFANTS CHANTANTS DE SAINTE-ANASTASIE

Voici les enfants chantants lors du spectacle qui a eu lieu fin septembre au Foyer du village en présence de la marraine de l'association, la jeune chanteuse Anais Leforestier.

Devant le Maire, son épouse, des élus et le public venus les encourager, les enfants ont enchanté les spectateurs avec un répertoire varié : des chants des années 50 à ceux d'aujourd'hui ainsi que des chansons qui parlent de la différence.

Spectacle plein d'émotions et très applaudi ! Dans l'année, les enfants vont régulièrement chanter bénévolement dans des maisons de retraites créant un bel échange inter-générationnel ainsi que pour des associations.

Plusieurs projets à venir et concerts sont envisagés sur 2015.

Un appel : l'association recherche 4 enfants ou ados âgés d'au moins 10 ans !
Contact Nathalie **07 78 05 09 29** OU Stéphanie **06 78 48 60 81**





LES JOYEUX ACCENTS A L'HONNEUR !

La chorale des Joyeux Accents de Sainte-Anastasia a organisé le Samedi 5 juillet 2014 une soirée sur le thème des musiques d'Espagne et d'Amérique du sud.

Un public chaleureux, composé d'élus du Conseil Municipal, d'habitants du village et de vacanciers, est venu participer et encourager les membres de la chorale.

Pour débiter cet agréable moment, des solistes, surmontant avec beaucoup de maîtrise leur appréhension, ont présenté des œuvres chaudement applaudies.

Le groupe « LUMBRE » d'Alès représenté par les danseuses de flamenco Régine BASSOLE et sa fille, Frédérique ROMESTAN, ont enchanté l'assistance au rythme des guitares de Luis et Ricardo SANTIAGO.

La deuxième partie de cette soirée a permis d'écouter des chants d'Espagne et d'Amérique du sud interprétés par la chorale ENCATARELLO d'Uzès sous la direction de son chef Andrew PEGGIE. Cette chorale répond toujours favorablement lorsque sa participation est sollicitée par les Joyeux Accents. Un grand merci à elle !



La Chorale remercie sincèrement tous les bénévoles, choristes et danseuses qui ont permis d'offrir au public présent une si sympathique soirée.

La chorale des Joyeux Accents poursuit sa route pour accueillir tous les jeudis soir au Foyer d'AUBARNE, de 19h45 à 21h45, tous ceux qui ont envie de partager cette conviviale activité et chanter en chœur pour le plaisir. C'est d'autant plus vrai que cette année, un nouveau répertoire est proposé :

Les belles chansons françaises sur le thème de « la joie de vivre »

Si vous êtes intéressés, quelque soit votre âge et votre expérience, vous pouvez contacter

Mme CAZEAUBON au 04 66 63 13 24 ou cazeaubon30@orange.fr





VIE CULTURELLE ET ASSOCIATIVE

Sainte-Anastasie se met à l'heure du Théâtre

Le vendredi 24 octobre 2014 à 20 h 30 à l'Espace Paul MAUBON s'est déroulée la pièce « **Monsieur de POURCEAUGNAC** » avec la Compagnie « L'ASTROLABE » sous le patronage de Nîmes-Métropole.

Le thème : un père est soucieux de marier sa fille avec un riche personnage, Monsieur de POURCEAUGNAC. Or, celle-ci est amoureuse d'un beau jeune homme, riche de son seul amour.

Dès le début, les acteurs nous donnent un récital, digne de la troupe de MOLIERE, lui-même. Les quiproquos, les réparties fusent. La scène est habitée mais bientôt de la salle, surgissent de tous côtés, les acteurs. Ils interpellent même les spectateurs, leur surprise n'est qu'à ses débuts...

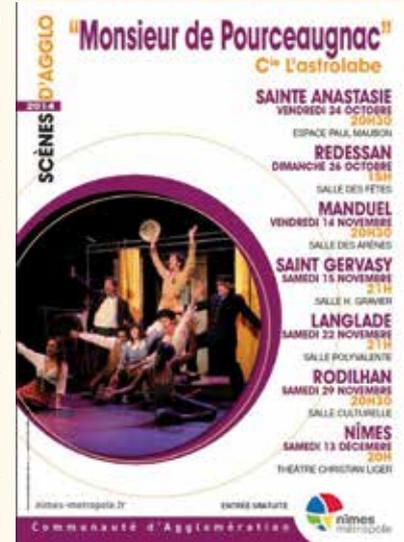
Les personnages, comme dans une véritable comédie musicale, chantent, dansent, déclament en français, en anglais, en un patois imaginaire, nous laissant pantois. Les tableaux se succèdent avec des changements de costumes tout aussi originaux les uns que les autres. Le père, la fille, le futur imposé, l'amoureux, les amis prêts à tout pour aider l'amoureuse, surtout le garde-champêtre, un Pandore facétieux réglant avec minutie la vie de ces personnages.

Notre ami, Georges Brassens, aurait été ravi de ces rencontres humaines et le mime Marceau aurait été séduit par les mimiques de ces beaux acteurs.

Rarement les ingrédients de la verve de Molière, les notes de la comédie musicale et les réparties paroxystiques du théâtre de boulevard ont été cuisinés avec un tel art !

Quelle modernité ! Quelle présence ! Quel délice ! Une soirée qui restera longtemps dans le souvenir de nos chaumières.

Texte de M. Gilbert HOULONNE



L'association Trisomie 21 Gard et la Compagnie ArtPlus nous ont présenté le 21 novembre dernier leur dernière création théâtrale intitulée « VACANCES », écrite et mise en scène par Monsieur J.F. HOMO.

Après Alès, Uchaud, Nîmes, Uzès, c'est à Sainte-Anastasie que la petite troupe a posé ses bagages pour nous offrir une pièce tendre, chaleureuse, pleine de vivacité et de joie de vivre !

Après un long voyage en train, des vacanciers et des employés se retrouvent dans un ancien palais transformé en hôtel 7 étoiles en bord de mer. Les vacances s'annoncent au mieux mais un mystérieux trésor attise les convoitises... Une très belle soirée et un pari réussi pour cette troupe dans laquelle des personnes « ordinaires » jouent à côté de comédiens porteurs de handicap.

Début 2015, la troupe se consacrera à un nouveau projet : rendez-vous en 2016 !

TRISOMIE 21 GARD – 534, Avenue du Maréchal Juin – 30900 NIMES
Tél. 04.66.84.14.37 – asso@trisomie21gard.fr





CLUB « GYM DETENTE »

Depuis le 08 septembre 2014, les cours de gymnastique ont repris à l'espace Paul Maubon :

Gym tonic : lundi de 20h à 21h - mercredi de 18h à 19h

Gym douce : vendredi de 9h30 à 10h30

Il est possible de s'inscrire toute l'année dans ce cas l'on ne paie que le nombre de trimestres qui restent à effectuer. La présidente et les membres du bureau vous présentent leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année

Renseignements :

Mme Fabrégas : 04 66 81 06 39

Mme Pellerin : 04 66 63 89 98

Mme Aubert : 04 66 81 04 23



SAINTE-ANASTASIE DANSE

<http://dansons.pagesperso-orange.fr/>

Le 14 septembre 2014, l'association a organisé sa journée champêtre pour réunir l'ensemble des ateliers afin de permettre aux différents adhérents de faire connaissance. Le soleil et la bonne ambiance étaient au rendez-vous.

Le 4 octobre 2014, notre bal de rentrée avec le groupe **Cire tes souliers** a eu lieu. Une bonne ambiance durant toute la soirée a permis à tout le monde de s'amuser.

Voici les différents ateliers de l'association :

Danses traditionnelles le jeudi de 20h à 22h

Danses de salons le lundi de 19h 30 à 20h30 et à partir du 17 novembre, un nouveau cours pour les débutants aura lieu à la suite, de 20h30 à 21h30.

Claquettes le lundi de 18h30 à 19h30 ; pour ce cours aussi nous allons lancer un cours débutants, le jeudi de 20h à 21h. **Ce cours est ouvert aux ados.**

ZUMBA DANCE le mardi de 19h15 à 20h. Les enfants à partir de 10 ans peuvent s'inscrire.

Adhésion à l'association pour l'année : 15€ par personne et 25€ pour la famille.

Comme chaque année, notre fête de la **St Patrick** est programmée. Elle aura lieu le **samedi 7 mars 2015**. Dès que notre programme sera définitif, nous vous le ferons parvenir.



D'année en année, nous constatons une participation de plus en plus importante des habitants de la commune. Cela fait très plaisir à l'ensemble de l'association car notre but, lors de ces manifestations, est de réunir et de permettre aux gens de faire connaissance et de s'amuser.

Préinscriptions, renseignements :

berangerem30@orange.fr - 04 66 63 05 55

L'association remercie la municipalité pour la mise à disposition du foyer Espace Maubon, lors de nos différents ateliers et manifestations.

Michel MARTIN et les adhérents

Pizza Du Gardon

Le Secret Bien Gardé des Russanais

04 66 20 36 64

Pour la saison d'été, la Pizza du Gardon introduit des **NOUVEAUTÉS** avec des :

Hamburgers maison sur place, Frites maison sur place, Moules frites sur place (Réservation 48h à l'avance conseillé)

Confectionnés avec des ingrédients sélectionnés provenant de partenaires locaux

www.pizzadugardon.fr

40 rue de la Paix
30190 RUSSAN



BAR LE CASTELLAS

Place de la fontaine

30190 St Anastasie

Tél.: 04 66 03 83 26

NOUVEAU PROPRIÉTAIRE

MC coiffure mixte

04 66 58 47 91

du Mardi au Vendredi : 9h - 12h / 14h - 18h
le samedi en continu : 9h - 17h

23 Rue de l'Hotel de Ville. 30190 RUSSAN

PUBLIC IMAGE

04 66 63 26 42 www.publicimage.fr

Communication
et Régie Publicitaire



62 rue des Tilleuls - 30730 St-Mamert du Gard

public.image@wanadoo.fr

NEOTECH 30

SITE SURVEILLE

Alarme ●

Intrusion incendie ●

Télésurveillance ●

Vidéosurveillance ●

Automatisme ●

Téléphonie ●

pauquet@neotech30.com

Tél > 04 66 37 36 86 - 06 09 73 20 09

Sylvie

Coiffure



00 29 81 66 06

Place de l'ancienne Mairie 30190 SAINT-CHAPTES

ETS E.DOROCQ

ELECTRICITE GENERALE

30700 BARON

TEL: 04.66.22.02.47 - FAX: 04.66.03.02.22

WWW.DOROCQ.COM

ELECTRICITE - ECLAIRAGE PUBLIC - ALARME INCENDIE - AUTOMATISMES D'OUVERTURES

CHAUFFAGE ELECTRIQUE - INSTALLATIONS - REPARATIONS - SERVICE APRES VENTE

Maçonnerie Générale

HERNANDEZ José

Vic • 30190 SAINTE-ANASTASIE



06 16 16 02 75



NOUVEAU

Création d'un Club des Aînés : Le Cigalon

Si le « conseil des anciens » n'existe plus, les aînés restent une richesse indispensable à la nation. La reconnaissance de la place des retraités passe par leur utilité dans notre commune, dont ils représentent plus 10% des administrés. Le retrait de la vie professionnelle modifie le comportement de la vie sociale des seniors. Ils se retrouvent dans la catégorie « seniors retraités ». Ce manque de statut professionnel ne leur interdit pas de rester ouverts aux évolutions de notre société.

Un club de seniors doit proposer une animation reposant sur la valorisation des gestes quotidiens et des loisirs à des patriarches contemporains. Cette association leur permet également de développer ce besoin, de se savoir utile par l'échange. Il s'agit de rompre la solitude des uns et des autres, de prendre du plaisir, de vivre des moments de convivialité dans la capacité de chacun, ainsi que d'oublier son âge physiologique pour ne croire qu'à son âge ressenti.

L'activité de base sera donc l'ouverture d'un lieu de rencontre et de partage, un moment de loisir. Ce lieu permettra également le développement des conversations « philosophiques », la bavardise permet de passer d'agréables moments et rester dans le coup.

Rendez-vous donc le mardi après-midi !

Ce club doit également tenir compte du loisir préféré des retraités : le tourisme. Pour répondre à cette demande, il adhère à « Génération Mouvement les aînés ruraux » qui par son agrément voyageur, lui permettra de proposer cette activité socio-culturelle. Rendez-vous durant 2015 pour un ou des périples...

Le Club des Seniors de Sainte-Anastasie a pour nom : **LE CIGALON** (avec un « C », ne pas confondre avec Sigalon le peintre).

Il a pour objet :

- de créer, animer et développer les rencontres et les liens d'amitié entre ses membres,
- de rompre l'isolement,
- d'organiser et coordonner des activités de loisirs,
- de participer à la vie associative de notre commune,
- d'organiser des déplacements et des voyages pour ses adhérents.

Le début des activités est fixé au : **Mardi 6 janvier 2015 à 14 heures à l'Espace Paul Maubon.**

Le prix de l'adhésion est fixé à 15 €.

GENERATION MOUVEMENT est une Fédération nationale reconnue d'utilité publique qui nous apporte son immatriculation au registre des opérateurs de voyages et de séjours et les assurances liées à cette activité, mais également celles couvrant le club et sa responsabilité civile de vie associative.

Louis POTEZ
Président

Le CIGALON vous présente son Bureau :

Président : M. Louis POTEZ
Secrétaire : M. Richard DUDKA
Trésorière : Mme Bernadette GARCIN
Administrateur : M. Georges RAUTURIER

RAPPEL :
Rendez-vous des aînés
LE 17 JANVIER 2015

CONTACT :

- Louis POTEZ au **04 66 63 83 27** ou Georges RAUTURIER au **06 13 86 59 56**
- par mail à l'adresse suivante : **seniors.steanastasia30190@gmail.com**

Rendez-vous aux joggeurs et joggeuses de Sainte-Anastasie !

le dimanche matin - Rendez-vous : parking
de l'école - départ : 9h30 précises

Durée du Parcours : environ 1h à 1h30 selon le niveau

Pour en savoir plus, vous pouvez contacter Dimitri AUBIN après 20h
au **06 07 99 53 05**

Ensemble, donnons un nouveau souffle à notre Commune !



DOMAINE DU MAZET
Gîtes - Chambres d'hôte

Fixe : 04 66 37 91 02
Port : 06 42 51 21 14

Assia et Nicolas BADER
<http://domainedumazet.com>



DUJAUD LOIC
Electricité

Electricité - Climatisation
Energies Nouvelles - Plomberie

loic.dujaud@laposte.net

30360 Saint-Jean-de-Ceyrargues
Tél : 06 15 29 61 30 - Fax : 04 66 22 62 43

TAXI

Transport toutes distances
Malade Assis
Transfert gare et aéroport

CHARLY

☎ 04.66.63.86.57
☎ 06.10.19.25.24

Commune de stationnement Ste-Anastasie

Charly voyages

Séjours
Circuits
Croisières

exemple de partenaires
FRAM Costa
KUONI Plein Vent voyages
Marmara LOOK VOYAGES

ZAC CARRIERES VIEILLES - 173 RUE NICOLAS MARTIN - 30 190 SAINT CHAPTES
☎ 04 66 63 86 57

CARITA TPA

TERRASSEMENT
DIVERS

06 27 26 24 54
caritatpa@orange.fr

145 Chemin rural n°8 des gours
Aubarne 30190

DEVIS GRATUIT

Vire

Tous dépannages
Plomberie
Chauffage
Climatisation
Fioul - Gaz
Pompe à chaleur
Plancher chauffant

04.66.63.12.38 06.19.70.06.48

Michel VIRE
2, Route d'Uzès 30190 Dions



LISTE DES ASSOCIATIONS

ASSOCIATION	NOM du RESPONSABLE	TELEPHONE
AATCC	M. Gilbert HOULONNE	06.83.03.00.62
ALEPH	M. Lilian EUZEBY	06.09.74.76.36
APSA	Mme Chantal CASTERAS	06.61.18.01.66
ART ET CULTURE	Mme Nancy BRUYAS-BOUQUET	06.85.72.07.95
ARTURO ET CIE	Mme Vanessa PLATON	06.09.17.30.21
CITOYENNETE ECOLOGIE	M. Patrick DAIGNES	04.66.63.05.26
ECOLE DE MUSIQUE	Mme Monique RICHARD	04.66.63.03.03
ENTENTE DU GARDON	Mme Lydia CERBIGNON	06.10.60.04.92
ENVIE DE...	Mme Mériia DESCARPENTRIES	06.61.33.54.78
FNACA	M. Georges MOULIN	04.66.60.12.54
GYMNASTIQUE DETENTE	Mme Mireille FABREGAS	04.66.81.06.39
LA DIANE Société de chasse	M. Serge VINCENT	04.66.63.22.86
LA GALANTE PRODUCTIONS	M. Walter BADET	06.35.33.35.50
LE FIL DE SOIE	M. Athon LEFORMAL	04.66.63.12.80
LE CIGALON	M. Louis POTEZ	06.80.05.64.13
LES AMIS DES ENFANTS DU MONDE	Mme Jacqueline GINER	04.66.81.03.77
LES ENFANTS CHANTANTS	Mme Nathalie FELJAS	07.78.05.09.29
LES JOYEUX ACCENTS	Mme Monique CAZEAUBON	04.66.63.13.24
SAINTE-ANASTASIE COMMUNICATION	Mme Corinne TIXADOR	06.11.36.09.69
SAINTE-ANASTASIE DANSE	M. Michel MARTIN	04.66.63.05.55
SAINTE-ANASTASIE EN FETE	M. Daniel GRIOLET	06.23.87.04.89
ZAPATEO	Mme Valérie LAFON	06.30.90.16.12



Demandez votre carte d'abonnement GRATUITE pour l'accès au Site du Pont du Gard

Des lors que votre commune a signé une convention avec le Site du Pont du Gard, vous pouvez bénéficier d'un abonnement annuel gratuit. Cette carte vous donne un accès illimité (à saisi à 5 personnes par visite) au PONT DU GARD et à ses espaces culturels (Musée, Ludo, Ciné, Expo et Mémoires de Garçons) pendant toute l'année.

Bénéficiez en plus de 20% de réduction sur les spectacles, concerts et animations payantes (se renseigner à l'accueil du site)

COMMENT OBTENIR VOTRE CARTE ?
 Vous présenter à l'accueil de votre Mairie avec :

- Un justificatif de domicile
- Votre carte grise ou numéro d'immatriculation



Carte à usage strictement privé. Renseignements professionnels au 04 66 37 51 99

Site du Pont du Gard
 Renseignements grand public : 04 66 37 50 99 - Site internet : www.pontdugard.fr

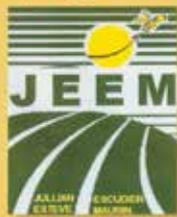
LISTE DES ASSISTANTES MATERNELLES (Mise à jour janvier 2015)

Lorinne CHEUCLE :	04.66.74.45.41
Coralie GARCIA :	06.09.43.50.74
Sandrine ISAIA :	04.66.63.14.68
Chantal LERONDEAU :	04.66.22.39.91/06.52.88.77.73
Laurance PELEGRIN :	07.71.16.07.72
Vanessa PLATON :	04.66.20.53.74/06.09.17.30.21
Sabine PONT :	06.10.42.29.60
Christelle RAVENT :	04.66.63.03.33
Corinne RIUS :	06.95.87.85.32



SAS JEEM / PAUL MAURIN

Tél. 04 66 81 20 05 Fax : 04 66 81 21 84
maurinph@wanadoo.fr



Agriculture, Services, Environnement,
Combustible, Carburants

115 avenue Raoul Vezol - B.P. 18 30190 Saint Chaptès



ENVIE DE...

Massage bien-être à domicile

Osez prendre soin de vous.

Dans un rayon de 30km autour de Nîmes

Tél : 06 61 33 54 78

enviede.zen@laposte.net

GARAGE

MEHDI-AUTO

ENTRETIEN - REPARATION TOUTES MARQUES

Tél. 04 66 74 42 71 Port. 06 86 75 24 41

www.mehdiauto.com

70, avenue des Sept - 30190 RUSSAN - Ste ANASTASIE

Gîte des Figourières

Gîte d'étape
Chambres et table d'hôtes
Salle de réception

Hameau de Russan

+33 (0)4 66 63 89 89

F -30190 Sainte-Anastasia

+33 (0)4 66 63 89 88

Web : www.gitesainteanastasia.com
E-mail : infos@gitesainteanastasia.com

Vitalisma

naturopathie - sophrologie
formations

- Réglage alimentaire
Nutrithérapie
- Gestion du stress
- Drainage lymphatique
- Réflexologie - Aromathérapie
- Ateliers - Formations

111 lot. le Pradet 1 Aubarne
30190 Sainte Anastasie

vitalisma@sfr.fr 06 31 97 26 23
www.vitalisma.fr



Les Délices d'Aline et Rémi

... Boulangerie Pâtisserie ...

27, Avenue des Gorges - Russan - 30190 Sainte-Anastasia

Ouverture du Mardi au Dimanche
de 6h30 à 12h30 et de 16h30 à 19h30

Fermeture le Dimanche après-midi et le Lundi toute la journée

04 66 63 11 32

Les Coudurières

Camping à la ferme



M^{me} Josiane Robert

30190 Russan Sainte Anastasie

Téléphone : 04.66.81.09.27

Portable : 06.18.39.15.53



LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque est ouverte :
le Lundi de 09h à 11h
et le Mercredi de 09h à 10h

Pour toute information, veuillez contacter :
Stéphanie GIRARD au : 06 46 31 69 24

ETAT CIVIL



NAISSANCES

Liohan CHABAUD né le 16/06/2014

Alexis AVIVENS né le 29/06/2014

Mani DA COSTA né le 08/07/2014

Léandre BIALLET né le 23/07/2014

Martin REBUFFAT né le 06/08/2014

Lilian JAZEDE né le 03/09/2014

Alice GIORDANO née le 22/09/2014

Romane BONNAUD née le 14/10/2014

Sacha GERAUD né le 17/11/2014



MARIAGES

LOBBE Marine et Virginie GUERIN le 07/07/2014

AZEMAR Thierry et Brigitte SCHMITT le 21/06/2014

LOPEZ Rudy et Jessica LECOCQ le 05/07/2014

PAUVRHOMME Florian et LLETI Naomi le 07/07/2014

DUSSAUD Romain et PRADE Anne-Sophie le 19/07/2014

DE CORO Maxime et Jessica JULIEN le 06/09/2014

ASTRUC Fabrice et Christelle BEAUMONT le 18/10/2014

MILIANO Bruno et PETITJEAN Catherine le 18/10/2014



DÉCÈS

Denise ROBERT vve VALSESIO décédée le 26/07/2014

Yvonne TARANNE vve PONS décédée le 04/10/2014

Marie-Thérèse CASSEBOIS vve EYMONERIE décédée le 28/10/2014

Paulette ROTILLON vve HILLION décédée le 19/11/2014



Alu'dépannage

Pose toutes menuiseries
Serrurerie Alu, PVC, volet roulant...

d.rebuffat1@orange.fr

Fixe : 04.66.22.60.60 - Port. : 06.15.63.73.61

Contact : Daniel Rebuffat - La Bégude - 30190 Ste Anastasie

SIRET : 534 316 872 00017

Anastasia AR Rénovation

Maçonnerie Générale
Carrelage

MOLÈS ÉRIC : 06 24 93 52 59

CÉVENNES TRUFFES

Négoce Produits des Bois
Champignons & Truffes
Gros et demi gros

06 09 50 35 25

Saladerie



Chez Cathy SNACK

06 38 10 15 97

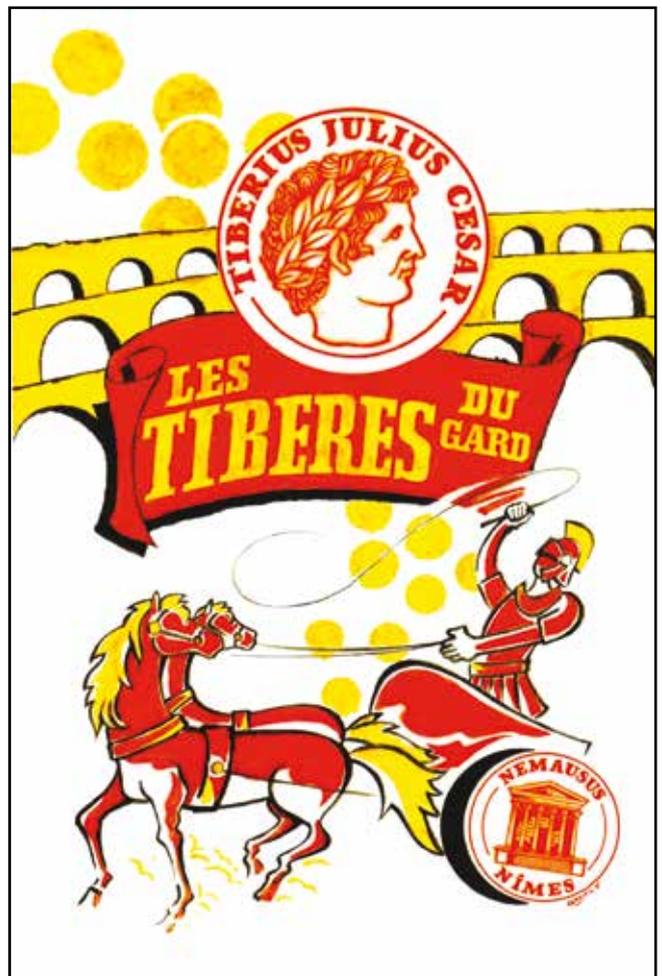
Place de la Fontaine 30190 Sainte Anastasie



Vin de pays du Duché d'Uzès
Vin de pays d'Oc

Hameau de Vic, 30190 Sainte
Anastasie

Tél. 04 66 81 05 61
port : 06 17 22 40 45



INFORMATIONS GÉNÉRALES



NUMÉROS UTILES

Vous avez rendez-vous !

11 janvier 2015 : Vœux de Monsieur le Maire et du Conseil Municipal
17 janvier 2015 : Rendez-vous des Aînés
25 janvier 2015 : Loto (APSA)
31 janvier 2015 : Spectacle cabaret chantant (Art et Culture)

01 février 2015 : Loto de la Paroisse
14 & 15 février 2015 : Salon des créateurs (Art et Culture)
22 février 2015 : Concert (Art et Culture)

27-28 Fév-01 mars 2015 : Fête du Printemps (l'Ecole de Musique)
06 mars 2015 : Réunion publique de Gilles TIXADOR
07 mars 2015 : Fête de la Saint-Patrick (Ste-Anastasia Danse)
22 et 29 Mars 2015 : Elections départementales ex cantonales
29 mars 2015 : Carnaval (APSA)

26 avril 2015 : Vide-grenier (Art et Culture)

06-07-08 juin 2015 : Tournoi Jérémy LLOBET (Entente du Gardon)
06 juin 2015 : Visite Musée de Mialet et Grotte de Trabuc (Art et Culture)
21 Juin 2015 : Fête de la Musique
26 juin 2015 : Fête de l'Ecole (APSA)

23 au 26 juillet 2015 : Fête Votive (Sainte-Anastasia en Fête)

Mairie 04.66.81.01.58
Ecole publique 04.66.63.12.28 Directeur : M. APPY
Cantine scolaire 04.66.63.02.28
Crèche – SIVU des Meyranes 04.66.63.95.33
Bibliothèque 06.46.31.69.24

Repas à domicile (65 ans et plus, malades et handicapés)
prix repas : 5,26 euros
Tél. SAVEUR-SERVICE – 06.29.38.91.52

Nîmes Métropole 04.66.02.55.55 (standard)
Conseil Général 04.66.76.76.76
Préfecture 0820.09.11.72
Nîmes-Métropole Déchetterie : ramassage des recyclables (tri sélectif) : Hameaux de Russan, Vic, Campagnac et Les Mas : mercredi matin ;
Les Bégudes : jeudi matin

Services d'Urgence



Gendarmerie St-Chaptès 04.66.81.20.73
Cabinet médical 04.66.81.07.58
Docteur VIAN 06.25.65.18.73
Docteur MEYRAND 06.22.02.58.40
Anne ALLEMAND (Kinésithérapeute) 04.66.63.81.69
Assistante sociale (sur RDV) 04.66.03.48.00
Centre anti-poison Marseille 04.91.75.25.25
EDF-GDF 0810 030 810
ERDF 0810 058 714
SAUR 04.30.62.10.00



BOURDIN Alexia 04.66.63.07.78/06.27.79.28.01
GAUBIAC Muriel 04.66.20.24.08/06.13.66.48.82
LACOMBE Christelle 04.66.22.31.63/06.21.23.57.95
PENE Bruno 06.03.93.09.91
VERGNES Gina 06.03.93.09.91

Charpente - Constructions bois - Couverture
Zinguerie
Isolation

Cévennes charpente Sarl

NEUF - RENOVATION
Tél : 06 79 91 28 22
GARD - HERAULT - VAUCLUSE
Cevennes.charpente@gmail.com

TIXA - BETON



BÉTONS PRÊTS À L'EMPLOI
BÉTONS DÉCORATIFS
PROFESSIONNELS ET PARTICULIERS
Livraison toutes quantités

ou pris sous centrale

CD 22, le Village, 30190 DIONS

Port : 06 16 02 01 45

Tél./fax : 04 66 81 08 51

tixabeton@wanadoo.fr

Pose de clôtures Portails et portillons

CLEMENTI BERNARD

- Affichage →
- Montage publicitaire →
- Pose de clôtures →
- Portails et portillons →



191 D 418 Russan
30190 SAINTE-ANASTASIE

Tel / fax : 04 66 63 12 95
Portable : 06 71 97 48 08

ENTREPRISE BANCEL



MENUISERIE

BOIS - ALU - PVC



Menuiserie extérieure et intérieure
Fenêtres - Portes d'entrée - Portes intérieures
Volets battants ou roulants - Agencements
Cuisines

Neuf et rénovation

POMPES FUNEBRES

*Une prise en charge avec respect
et chaleur humaine*



Organisation complète d'obsèques
Cérémonie sonorisée
Contrats obsèques - Tout entretien - Caveaux
Articles funéraires

Une entreprise familiale à votre écoute

RUSSAN - 30190 SAINTE-ANASTASIE - Tél. 04 66 81 03 36 - Fax : 04 66 63 16 49 - bancel.men@wanadoo.fr

Le 10 octobre 2014



Pour ne pas oublier...